

ATHENA

alliance nationale des
sciences humaines et sociales

Recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent

État des lieux, propositions, actions

mars 2016

Rapport remis à M. Thierry MANDON,
Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



A propos de l'Alliance ATHENA

Espace de concertation, de médiation et de coopération entre toutes les institutions, l'Alliance ATHENA a pour mission d'améliorer les dynamiques du système de recherche et de bâtir une réflexion prospective de long terme sur le domaine des sciences humaines et sociales

Président : Alain Fuchs

Vice-Président : Jean-Emile Gombert

Déléguée générale : Françoise Thibault

Alliance ATHENA
190 avenue de France
75013 Paris

www.allianceathena.fr

L'état des lieux que l'alliance ATHENA propose ici des recherches en humanités et sciences sociales sur les radicalisations ne prétend pas à l'exhaustivité. Notre rapport met en évidence trois vérités qui se sont imposées à nous – depuis sans doute le 11 septembre 2001, et avec le choc des deux séries d'attentats en France en 2015. La première est que la recherche française bénéficie à la fois de la notoriété internationale d'un bel ensemble de chercheurs et de la mobilisation remarquable d'une nouvelle génération, dont témoignent l'afflux des publications et le succès de l'appel CNRS Attentats-Recherche lancé en novembre 2015. La deuxième, que cette recherche demande à être mieux connue, reconnue, dans sa diversité interdisciplinaire, dans un monde où chacun veut comprendre, savoir. La troisième, et c'est un élément essentiel du présent rapport, que la recherche doit enclencher des actions concrètes et avoir un effet sur la société, servir la communauté nationale entière : accepter d'être utile tout simplement.

Les recherches en humanités et sciences sociales sont désormais au premier plan, dans une société où la sécurité des personnes n'est plus un acquis mais où paradoxalement, les connaissances qu'elles ont produites n'ont pas trouvé des débouchés dans l'action politique. Que dirait-on de découvertes dans le domaine de la santé qu'on n'aurait pas cherché à « transférer » dans la société ? Certes, la question de l'innovation et du transfert se pose de façon très différente en sciences sociales. Mais il faut savoir ce qu'on fait des résultats, surtout dans un domaine où une part de la recherche concerne, justement, ce qu'il faudrait faire. Comment passer de la connaissance à l'action si, de fait, celui qui produit de la connaissance n'a pas de levier d'action ?

La nécessité d'une réflexion d'ensemble de la part des humanités et sciences sociales sur l'effet de leurs recherches sur la société est à l'ordre du jour, afin que soient reconnues les capacités de l'explication et de l'analyse comme réels moyens de décision et d'action. La compréhension des causes et l'explication des raisons sont la meilleure façon de déterminer et de décider comment combattre le terrorisme. Il s'agit maintenant pour la recherche de se donner les moyens de la mise en œuvre concrète – la mise en société – de ses résultats. C'est l'ambition de ce rapport, qui ajoute à l'état des lieux des propositions concrètes de nouvelles structures et fonctions pour la science.

Alain Fuchs, Président de l'Alliance ATHENA



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Synthèse | 7 |
| I Les défis des sciences sociales et des humanités du XXI^e siècle..... | 9 |
| II Un engagement déterminé des institutions de recherche | 9 |
| III Une communauté académique en effervescence..... | 12 |
| IV Propositions et actions | 13 |
| a Les nouvelles actions incitatives | 13 |
| b Actions structurelles | 15 |
| c Actions de transferts..... | 17 |
| Les recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent..... | 21 |
| I Les radicalisations | 24 |
| a Contextualisation de la violence radicale | 24 |
| b Les formes récentes de basculement dans la violence..... | 26 |
| c Les vecteurs de la radicalisation : prisons, nouveaux médias. . . | 29 |
| d La déradicalisation | 31 |
| II Le terrorisme contemporain | 32 |
| a Le terrorisme comme organisation et comme économie | 32 |
| b L'impact de la terreur | 32 |
| c Les usages du renseignement..... | 33 |
| d Sécurité et protection des libertés..... | 34 |
| III Les études sur le Proche-Orient et le Moyen-Orient..... | 35 |
| a La connaissance du Proche-Orient actuel, un point fort menacé..... | 35 |
| b Le nécessaire soutien aux études sur l'islam, sur la pensée musulmane et arabe, sur les langues arabes | 37 |
| IV Les religions, la société et la laïcité..... | 40 |
| a Le pluralisme religieux dans la France des années 2010 | 40 |
| b L'islam dans la cité..... | 41 |

| | |
|---|-----------|
| V Intégration, discriminations et politiques publiques..... | 44 |
| a Minorités et espace public | 46 |
| b Les politiques de lutte contre les inégalités et les discriminations | 48 |
| c Migrations et insertion | 49 |
| d Mémoires et héritages | 49 |
| e Les politiques éducatives | 50 |
| Des lieux d'interaction entre recherche et politiques..... | 53 |
| VI De la recherche aux politiques publiques..... | 55 |
| a Construire une interface opérationnelle de transfert des connaissances | 55 |
| b Rôle(s) de la recherche dans la lutte contre la radicalisation : quelques exemples européens..... | 57 |
| VII L'observatoire des SHS : un outil collaboratif innovant..... | 63 |
| a Les objectifs de l'observatoire | 63 |
| c SHSlab' – l'annuaire des SHS | 64 |
| d Perspectives de développement | 64 |
| Ressources nécessaires..... | 67 |
| Annexes | 71 |
| a Texte de la lettre de mission donnée au président de l'Alliance par le Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | 72 |
| b Liste des laboratoires concernés | 74 |
| c Note sur les Community Services | 79 |
| d Sigles | 81 |

Synthèse

I | Les défis des sciences sociales et des humanités du XXI^e siècle

Les recherches en SHS sont désormais au premier plan dans une société où la sécurité des personnes n'est plus un acquis. Le choc des attentats dits « Charlie » de janvier 2015, et la demande publique qui a suivi de « développer des recherches sur l'islam et la radicalisation » ont d'abord mis en évidence la force, la qualité, la quantité et la diversité des travaux déjà existants sur ces thèmes, dans la recherche SHS française, au CNRS et dans les universités. Ils ont également révélé la nécessité d'une réflexion transformatrice sur le rôle et les priorités des SHS du XXI^e siècle, dans un contexte où les conceptions antérieures et installées, par exemple, du terrorisme, de la laïcité, de la géopolitique, des mondes arabes... sont ébranlées. Ils ont enfin montré qu'il était indispensable de mieux penser les échanges et les transferts entre le monde de la recherche et le monde des décideurs.

La violence et la radicalisation violente ne sont pas un sujet nouveau pour les SHS. L'intérêt scientifique des chercheurs pour les thématiques liées à la radicalisation commence à se développer dès le début des années 1980 autour des questions de violences urbaines notamment. Les attentats du 11 septembre 2001 ont contribué à réorienter l'agenda de la recherche et de nombreux travaux sur les questions de terrorisme et de sécurité ont alors été développés avec une accélération au début des années 2010.

La recherche en SHS est apparue comme une ressource indispensable pour contextualiser les formes de radicalisation liées à l'islam, en les éclairant par d'autres processus de radicalisation contemporains ou antérieurs et en les resituant au sein de tendances mondiales par des approches comparées.

L'intervention des études aréales permet de sortir de la forme d'orientalisme qui continue à être diffusée par les médias. La vision d'une société arabe structurée par le fait religieux, les clichés de leur incapacité à vivre en démocratie, voire d'un lien consubstantiel entre islam et violence, sont rendus obsolètes par la recherche SHS. Restituant les complexités des faits observés en 2015 en France, elle fait la preuve que les phénomènes ne peuvent être appréhendés qu'en tenant ensemble les fils d'un côté de la situation dans le Bassin Méditerranéen, et singulièrement au Proche et au Moyen-Orient, et de l'autre et de façon complémentaire, des dynamiques de la société française contemporaine.

II | Un engagement déterminé des institutions de recherche

En France, une première priorité des politiques de recherche a donc été **de renforcer et de rendre plus visibles** les nombreuses productions existantes dans des domaines non prioritaires jusqu'alors dans la recherche SHS académique : notamment en études aréales, sur l'islam classique et contemporain, sur l'histoire des pays arabes et musulmans ; et de soutenir des domaines qui ont été négligés en France, alors que souvent ils ont été promus dans beaucoup de communautés scientifiques mon-

diales. Les GIS sur les études aréales mis en place par le CNRS, le réseau des UMIFRE du Proche et Moyen-Orient, l'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman... se sont révélés extrêmement précieux pour le développement concret des recherches. Ils ont révélé l'importance de la recherche de terrain, de la mise en place de réseaux internationaux de chercheurs, de l'interaction entre chercheurs et sociétés.

La seconde priorité a été de **diffuser et faire connaître** les travaux des chercheurs sur ces sujets, afin de répondre à la demande de connaissance de la part du public. Cette démarche de transmission et de divulgation, mise en oeuvre par les outils de communication du CNRS et de la CPU, durant toute l'année 2015, a été essentielle. Le nombre de publications sorties en 2015 et prévues en 2016 est considérable ; le nombre de projets déposés dans les appels (CNRS Attentats-Recherche notamment) révèle encore plus clairement le potentiel de la recherche nationale. Ils ont été aussi l'occasion pour ATHENA de solliciter les chercheurs plus fortement pour une mise à disposition de leurs résultats et pour un transfert de leurs connaissances vers le public et les politiques. La recherche-action, jusqu'ici sous-estimée dans le monde académique, se développe de façon notable. La question de la mise en oeuvre concrète des recherches en sciences humaines et sociales, de l'utilité, au même titre que ce qui est exigé souvent des autres sciences, est devenue centrale et doit être suivie par l'ensemble des institutions réunies au sein d'ATHENA.

Le déplacement vers de nouveaux objets. Une troisième priorité a été de développer et de soutenir de nouveaux objets de recherche, structurellement négligés et sous-estimés. Depuis janvier 2015, le CNRS a piloté plusieurs actions destinées à déplacer les cadres de la recherche SHS. Une école thématique CNRS « radicalisation » a par exemple été organisée avec un recrutement large (septembre 2016). Plusieurs postes de chargés de recherches ont été affichés sur des profils « sciences du comportement » et des thématiques « violence », « discriminations ». De nouveaux défis interdisciplinaires en recherche sont lancés : comportement, sécurité. A l'initiative de la CPU, deux colloques ont été organisés, en mai 2015 et janvier 2016, afin de mobiliser les établissements universitaires vers ces nouvelles thématiques. L'appel CNRS-Mission Interdisciplinarité sur les sciences du comportement orienté sur les sciences sociales et les comportements collectifs, lancé en septembre 2015, a permis de détecter un nombre important et jusqu'ici largement sous-estimé de chercheurs SHS intéressés et investis dans les recherches sur les comportements violents et les trajectoires de radicalisation.

Les recherches sur le comportement sont souvent restreintes au comportement animal, et à la cognition individuelle fondée sur les neurosciences. Il est prioritaire désormais d'articuler ces domaines aux recherches sociologiques sur les comportements sociaux et collectifs, où les résultats des unités du CNRS font autorité et dont l'étude est essentielle pour la compréhension des trajectoires et processus de radicalisation et tout projet de déradicalisation. L'articulation inédite des neurosciences et de la cognition aux recherches anthropologiques et sociologiques sur les comportements collectifs et l'agentivité en contexte, ouvre sur une réorganisation des disciplines. Le CNRS a lancé un nouveau défi transversal avec cette ambition.

Les recherches sur l'usage des médias, la propagande peuvent produire des analyses des voies de transmission et d'endoctrinement et réciproquement, montrer comment produire des contre-récits, des contre-enquêtes, de nouvelles voies créatives de transmission des connaissances, de circulation des valeurs et de formation du public.

La recherche sur l'éducation conçue aussi de façon transversale, alliant toutes les disciplines SHS, redevient prioritaire.

Comprendre pour agir. De nouveaux domaines de recherche émergent ou réapparaissent ainsi en SHS, ou sont réappropriés par les méthodologies SHS avec le développement de l'interdisciplinarité. Les SHS ne peuvent plus être les pourvoyeuses de supplément éthico-juridique ou d'étude des « impacts ». Elles sont clairement vouées d'abord à l'exploration des causes de la situation actuelle. Les nouveaux défis du XXI^e siècle montrent que la compréhension des causes et l'explication des raisons sont la seule façon de déterminer et de décider comment combattre le terrorisme, à condition d'avoir pour la science, dans ce domaine aussi, les moyens du passage à l'action.

La quatrième priorité est donc, parallèlement à la diffusion des résultats des recherches, leur mise en œuvre concrète ou leur « mise en société ». Il n'y a pas de raison de ne pas attendre d'effets sur les sociétés de la recherche SHS. Le défi 9 de l'ANR, l'appel du CNRS sur les attentats ont permis l'expression du désir de mobilisation des outils de la recherche vers la défense de la société fondée sur les ressources de la société elle-même, et l'émergence d'une véritable communauté souhaitant impliquer la science dans la question de la sécurité des personnes.

L'échelle européenne. La France n'est pas isolée devant les problèmes qui se posent à elle. Tous les pays européens, et bien au-delà, ont réorienté durant ces dernières années leurs politiques de recherche vers les thématiques évoquées dans ce rapport. L'Union européenne, à travers les appels du FP7 et de H2020, a financé plusieurs programmes et encouragé la mise en place de réseaux, en particulier RAN (*Radicalisation awareness Network*) et VOX-POL (*Virtual Center of Excellence for Research and Violent Online Political Extremism*). Des actions spécifiques, articulant à des degrés divers recherche scientifique et décision publique, ont été engagées par exemple au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Allemagne et dans les pays scandinaves. Les mesures qui seront prises en France devront être pensées en coordination avec les actions européennes.

Les thématiques liées à la sécurité ne sont plus étrangères à la plupart des disciplines SHS (en particulier science politique, sociologie, géographie, économie, psychologie...) dont les chercheurs, notamment des nouvelles générations, témoignent d'une réelle volonté d'agir. La nécessité d'une réflexion d'ensemble de la part des chercheurs en SHS sur l'effet de leurs recherches sur la société est donc à l'ordre du jour afin que soient reconnues les capacités de l'explication et de l'analyse comme moyens de décision et d'action.

III | Une communauté académique en effervescence

Il y a actuellement une convergence de plusieurs groupes de chercheurs vers les thématiques décrites dans ce rapport. Le premier groupe est formé par des chercheurs seniors qui ont investi, parfois depuis plus de 30 ans les questions de violence, de radicalisation, de terrorisme, ou qui travaillent de longue date sur le Proche-Orient. Nous pouvons citer entre autres : Ghislaine Alleaume, Jean-Pierre Filiu, Nilüfer Göle, Gilles Képel, Farhad Khoroskhavar, Catherine Mayeur-Jaouen, Olivier Roy, Michel Wieviorka.

Le deuxième groupe est constitué par de jeunes chercheur-e-s qui se sont lancés dans les thématiques évoquées dans le rapport dès le doctorat et qui ont développé, en particulier, de remarquables compétences de terrain. On notera cependant pour eux une relative difficulté à trouver un emploi stable. Pour prendre quelques exemples parmi les chercheurs évoqués dans ce rapport, Samir Amghar est postdoctorant en Belgique ; Ali Adraoui est en poste à Singapour ; Jérôme Truc est ATER à l'ENS Cachan ; Mathieu Rey est détaché du secondaire sur un poste de MCF au Collège de France etc. Les questions abordées ici sont insuffisamment soutenues du point de vue du recrutement de chercheurs juniors.

Enfin, nous observons la migration de chercheurs chevronnés, spécialistes d'autres champs, vers ces thématiques désormais prioritaires, en particulier depuis les années 2000. Les parcours de Claire de Galember, de Riva Kastoryano, de Marie-Claire Villeval en sont de bons exemples, comme ceux de Pascal Huguet ou encore Michel Kokoreff. Il faut valoriser et soutenir ces évolutions sans affaiblir les domaines existants. Notons que la plupart des chercheur-e-s mentionné-e-s dans la présent rapport est habituée à travailler sur projets (ANR, ERC...) souvent en collaboration à l'échelle européenne, et publie directement une partie de leurs résultats de recherche en anglais.

Cette situation est fragile, en raison de la difficulté des jeunes chercheur-e-s à s'insérer dans le système de l'ESR et aussi en raison des lacunes sur certaines thématiques et disciplines.

Les chercheurs sur le Proche et le Moyen-Orient comme sur le nord de l'Afrique (Afrique du Nord, Sahel) ne sont pas assez nombreux et, pour certains, trop sollicités sur ces thématiques devenues prioritaires.

Les nombreux chercheurs qui travaillent de longue date et de façon transversale sur le risque, les catastrophes et la prévention en général ne se sont pas encore suffisamment orientés vers les questions de vulnérabilité et de sécurité humaine.

Le droit doit occuper une place cruciale dans l'étude de ces processus et l'investissement des juristes dans ces questions pourrait être beaucoup plus fort qu'il ne l'est actuellement. La dimension de genre de ces recherches est à soutenir, que ce soit l'étude des différenciations dans les trajectoires de violence ou les inégalité de pression, d'où qu'elles proviennent.

Il est important que les spécialistes de science politique développent une analyse plus ample de la politique extérieure de la France et que les économistes s'intéressent au terrorisme.

La participation des chercheurs SHS à la réflexion sur la question des données (traitement des données massives pour les signaux faibles de radicalisation ; protection des données ; cybersécurité) qui commence à peine seulement à être investie par les chercheurs SHS, doit être encouragée.

Les usages des médias et des outils culturels de grande diffusion (contenus du net, culture populaire) sont également un domaine de recherche à renforcer, tout comme la dimension de genre de ces recherches.

À partir de cet état des lieux, doit être envisagé le passage à la vitesse supérieure des actions engagées en janvier 2015 qui consistaient à faire connaître et à valoriser le corpus impressionnant des recherches académiques existantes. Il s'agit à la fois de soutenir de nouvelles recherches et le transfert vers, dans et par la société.

Le transfert de connaissances, de savoirs et de résultats de recherche vers les décideurs publics (État, agences nationales ou collectivités territoriales) afin d'aider à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, qu'elles soient au niveau international, européen, national ou régional, est devenu un enjeu important pour les chercheurs SHS. Aujourd'hui, la question est bien de créer les conditions d'un transfert efficace de connaissances et de savoirs vers les décideurs publics.

IV | Propositions et actions

a | Les nouvelles actions incitatives

Le réseau européen des UMIFRE est un lieu d'accélération des recherches des chercheur-e-s et des EC qui y séjournent, et comme pépinière de projets sur les thématiques de la présente note. Les UMIFRE jouent un rôle très important dans la formation des jeunes dans le domaine des études aréales et des mondes arabes. Très dynamiques dans la formation des doctorants et dans l'appui des étudiants et chercheurs pour l'accès au terrain (apprentissage des langues, familiarisation avec les sociétés), les UMIFRE sont très connectées aux laboratoires ou aux structures de coordination. L'analyse présentée ici montre avec force l'importance des recherches menées sur le terrain.

Les UMIFRE, qui jouent un rôle fondamental de soutien de la recherche française à l'étranger et spécifiquement dans le Bassin méditerranéen, doivent voir leurs moyens de recherche augmenter, notamment pour qu'elles puissent, en réseau, co-piloter avec ATHENA un appel à projet sur des thématiques présentées dans cette note. Il faut aussi renforcer leurs liens avec les institutions européennes. Enfin, le rôle des UMIFRE dans la formation doctorale, déjà engagé avec les doctorants internationaux, doit être renforcé.

Le réseau français des Instituts d'Études Avancées rassemble quatre IEA dans le champs des sciences humaines et sociales. Sur les sites d'Aix-Marseille, Lyon, Nantes et Paris, ils accueillent en résidence une centaine de chercheurs par an pour des durées allant jusqu'à une année académique. Ces chercheurs, de toutes origines géographiques et disciplinaires, nourrissent les différents débats sociétaux en apportant des regards culturels et disciplinaires multiples et essentiels aux débats et connaissances actuels. Le RFIEA participe au débat en cours à travers l'édition de la

lettre bi-hebdomadaire *Fellows*, dont les premiers numéros abordent les questions de l'islam en France et de la Syrie. Le RFIEA, en tant que coordinateur du réseau européen NetIAS (Network of European Institutes for Advanced Study), prévoit de soutenir en 2016 les collaborations possibles au sein du réseau de manière à répondre à l'échelle européenne, aux enjeux que représente la radicalisation au sein des sociétés et sur les thématiques contemporaines connexes.

Il est crucial de clarifier et d'améliorer **les conditions méthodologiques, juridiques et déontologiques du travail de terrain** sur ces questions et de réfléchir aux nouvelles conditions de la recherche à l'international, et sur nos territoires : comment enquêter sur les milieux radicalisés de toutes tendances ? Mener un entretien dans les milieux susceptibles de se radicaliser ou avec des interlocuteurs difficiles ? Travailler aussi, et avec quelles données, sur le renseignement, la surveillance, la propagande ? Les conventions CNRS/CPU en cours avec la DGRIS et celles déjà établies avec la DGA devraient être utilisées pour faciliter l'accès au terrain.

Un soutien volontariste doit être affiché aux thématiques prioritaires : recrutement de jeunes chercheur-e-s (postes C et EC), le développement de tous les instruments de politique scientifique (PEPS, contrats doctoraux, post-docs, chaires environnées, plateformes dédiées...) dans les domaines suivants :

- Les sciences des comportements humains collectifs, jusqu'ici négligées au profit du comportement animal ou des neurosciences. Il s'agit d'étendre ce domaine et les démarches qui articulent sciences sociales et approches expérimentales ;
- Les études théoriques, historiques, empiriques sur les violences, le terrorisme et sur les groupes terroristes, comme organisations globales, institutionnalisées, disposant de circuits de financement et d'un accès compétent aux technologies de communication ;
- L'étude approfondie et empirique des modes de propagande et méthodes de conversion des groupes terroristes, et sur les moyens des sociétés pour s'en protéger et les contrer par leurs propres moyens de communication et de création ;
- Les recherches coloniales et postcoloniales, dans un contexte où il apparaît clairement que les conflits mémoriels contribuent à la fragmentation du corps social ;
- Les approches pluridisciplinaires des questions de sécurité nationale, en collaboration avec les autres sciences : renseignement, détection des risques, cyber-sécurité, protection des personnes, sécurisation des bâtiments, en particulier historiques ;
- Il serait souhaitable qu'une partie importante des emplois dégagés par le MENESR sur la problématique générale des « disciplines rares » soit fléchée sur ces thématiques de recherche. Le CNRS a déjà colorié plusieurs emplois pour la campagne 2016 sur des thématiques voisines.

Il conviendra d'étudier de près les politiques européennes de la sécurité et leurs liens à la recherche (cf. chapitre VI sur les politiques publiques et la recherche).

b | Actions structurelles

Au-delà des soutiens proprement scientifiques et institutionnels à des thématiques, indispensables au renforcement du potentiel humain, **des actions immédiates et concrètes** peuvent être lancées.

La richesse des travaux décrits ici pointe avec insistance le fait qu'un des problèmes clef du dispositif est le transfert des résultats de recherche, ou plus exactement leur transmission en vue d'une prise en compte effective.

La question de la radicalisation peut donc être un banc d'essai pour le développement en France d'un nouveau mode de communication et d'action conjointe entre le monde des chercheurs et enseignants chercheurs de l'ESR et le monde des décideurs politiques.

Nous proposons en conséquence la création de deux instances nouvelles, de nature inédite en France, pour engager et assurer des échanges productifs entre scientifiques, politiques et sociétés, et la mise en oeuvre rapide des actions concrètes :

Athena-Transfert - une interface opérationnelle

Cette interface opérationnelle aura pour fonction de mettre en contact le monde de la recherche et celui des décideurs publics afin de créer une culture commune aux deux groupes, qui tienne compte des spécificités de leur position et des variétés d'approches et de méthodes des chercheurs aujourd'hui.

L'efficacité du transfert dépend, en effet, de la capacité des chercheurs à intégrer les contraintes de l'action des décideurs (les procédures de décision politique et administrative ; le cadre des institutions ; le jeu des partis, des *stakeholders*, et de l'opinion publique...). Elle dépend aussi de la capacité des acteurs publics à être à l'écoute des compétences des chercheurs, et à intégrer les mécanismes de la réflexion scientifique et des processus qui conduisent de la connaissance à la décision et à l'action (limites de la connaissance, difficultés de la décision en contexte d'incertitude).

Un-e Chercheur-e Conseiller-Référent, coordonnateur de l'action publique

Il/elle sera un scientifique incontestable dans le domaine, reconnu-e pour ses recherches sur la radicalisation ou sur l'islam dans la communauté nationale et internationale, investi individuellement de la responsabilité de coordonner la mise en oeuvre des résultats de recherche avec les différents ministères, institutions et agences concernés par la réponse au terrorisme et à la radicalisation. Son statut permettra une capacité d'action accrue pour le gouvernement. Il/Elle sera également en charge de la coordination d'un réseau international de chercheurs et représentera la France dans les structures internationales en cours d'organisation de la recherche pour la lutte contre le terrorisme, la violence et le sectarisme.

ATHENA-TRANSFERT

L'interface opérationnelle mettra en place une synergie maximale entre le knowing et le doing qui amènera chercheurs et praticiens à co-construire les solutions.

Elle doit fonctionner sur le principe de la mixité entre chercheurs, décideurs publics (parlementaires, fonctionnaires des ministères, membres des cabinets ministériels ; Régions) ainsi que praticiens et membres de la société civile. Le travail en son sein doit être non-partisan et bénévole.

ATHENA-TRANSFERT doit être dotée d'un conseil qui organise ses activités, issu du directoire d'ATHENA et coprésidé par le président de l'Alliance ATHENA et par un membre du Parlement. Elle doit s'appuyer sur une structure administrative qui prenne en charge les aspects opérationnels de son action. Le réseau européen RAN peut être un modèle de cette organisation.

Sa première mission sera de travailler sur les phénomènes de la radicalisation religieuse en France, de ses conséquences sur la société française, et sur les moyens d'en protéger les populations dans leur ensemble. Dans ses méthodes de travail, elle pourra s'inspirer des expertises collectives déjà menées dans le domaine de la santé, de l'environnement, de l'agriculture au sein d'établissements de recherche (INSERM, INRA).

Le conseil devra organiser des groupes de travail hybrides (réunissant chercheurs, politiques, membres de la société civile) sur les grandes thématiques qui émergent de la cartographie :

- la compréhension des mécanismes du basculement dans la violence ;
- la lutte contre les processus de radicalisation – expérience française, expériences européennes ; prévention, déradicalisation, sécurité ;
- l'islam et les religions dans la cité ;
- l'éducation, la remédiation et les dynamiques de la société française.

Une autre mission pourrait être d'organiser des formations doctorales en SHS décloisonnées en direction des acteurs politiques ou fonctionnaires.

Ces actions seront complétées par :

- L'aide aux recherches, chercheur-e-s et centres de recherche sur l'aire Proche et Moyen-Orient. Malgré les améliorations de ces toutes dernières années, et les efforts consentis par l'État, la recherche française perd du terrain, et laisse des régions entières hors de ses champs d'études.

Actions : renforcement humain et politique des centres de recherche, soutien aux missions des chercheurs, ou aide à l'accueil en France...

- Les recherches très riches et diverses sur les relations entre la société française et les religions dans leur ensemble, l'islam en particulier, dans un contexte de fragilisation de la laïcité, et d'encouragement aux clivages entre communautés et à l'isolement des musulmans, doivent être toujours soutenues mais aussi donner lieu à des actions de terrain. De nombreux projets soutenus dans le cadre de l'appel CNRS Attentats-Recherche vont en ce sens.

Action : soutien dans le cadre de l'ANR et dans H2020

- La recherche en éducation doit être réhabilitée et organisée d'une manière pluridisciplinaire et pragmatique, par la création de structures sur plusieurs sites : Lyon, Lille... avec partenariats avec les institutions éducatives et dans une approche pluraliste : éducation aux valeurs, nouvelles technologies de l'éducation...

Action : créer de grands projets de sites ou en réseau : Lyon, Lille, Paris

c | Actions de transferts

Une force de la recherche SHS émergente dans le domaine de la sécurité et de la radicalisation est sa diversité et son réalisme. C'est la pluralité des disciplines et des méthodes professionnelles en SHS (et ailleurs) qui est la meilleure arme pour analyser les causes du terrorisme et les combattre ; c'est cette diversité même qui doit se transférer et s'intégrer à la décision politique. Il convient de combiner les compétences SHS et d'éviter deux caricatures ou formes de repli, le positionnement « intellectuel » en surplomb, et la croyance naïve et scientiste en des solutions techniques toutes faites du côté de la surveillance, des neurosciences comportementales.

C'est la combinaison et la continuité de l'analyse sociologique de terrain, de la profondeur historique, des études aréales, des recherches en psychologie sociale et en éducation... des recherches sur la protection des libertés en situation de contrainte, et des recherches à l'interface des autres champs de recherche (neurosciences, comportement, modélisation) qui peut réellement faire la différence dans un domaine où de nombreuses institutions ont été mises en place en Europe sans résultats encore très probants.

Plus généralement le transfert des recherches SHS vers les politiques publiques en local et en national doit être soutenu et mis en place de façon systématique et organisée. Il faudra impliquer dans l'organisation de ces procédures les différents acteurs pertinents : Association des Maires de France, Associations des Régions de France... Les chercheurs doivent participer bien davantage

à la définition et à l'orientation des discours publics sur les grandes questions sociétales et mettre en avant des façons alternatives de penser, proposer des argumentaires robustes, tout en maintenant la diversité de leurs méthodes qui est un fort atout.

En complément de la création d'ATHENA-TRANSFERT, nous proposons d'organiser une **grande conférence ATHENA** sur les SHS et la cité, qui aborde de front et collectivement la question de la responsabilité sociale des humanités et des sciences sociales ainsi que la façon dont elles pourront intervenir sur la société et les politiques.

Les enjeux de la transmission et de la mise en œuvre des connaissances doivent être également partie intégrante de la formation de tous les doctorants et jeunes chercheurs. Ils devront être sensibilisés au transfert des connaissances SHS dans une formation doctorale diversifiée, réformée et organisée.

La **recherche participative** est essentielle pour bon nombre de ces questions, et la possibilité de se fonder sur la communauté (comme dans le cas de l'appel CNRS Attentats-Recherche) est source de nouvelles connaissances et d'amélioration de l'objectivité (*community-based research*). En s'appuyant sur des dispositifs participatifs robustes et déjà testés dans des programmes de recherche, des ateliers et des groupes de travail réunissant décideurs politiques, chercheurs et parties prenantes seront organisés dans l'objectif de contribuer au transfert de la connaissance au service des politiques publiques.

Enfin, le lien entre les chercheurs en sciences sociales et les communautés locales doit être intensifié. Cela passera par le développement des *community services* dans chaque site universitaire, réunissant les étudiants, les enseignants-chercheurs et chercheurs, et la population proche, pour des actions concertées, y compris de recherches ambitieuses et de valorisation des résultats sur le terrain (voir note sur les **community services** en annexe).

Les recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent

Ce document dresse un état des travaux scientifiques menés sur les thématiques citées en titre par des chercheurs et des enseignants-chercheurs de tout statut travaillant dans une équipe de recherche liée à la France. Ils ont pour point commun d'utiliser les méthodologies des sciences humaines et sociales pour aborder ces objets de recherche contemporains ou de travailler sur des passés plus ou moins lointains susceptibles d'en faire saisir l'origine et la complexité. Ces chercheurs privilégient les approches quantitatives, l'enquête de terrain fondée le cas échéant sur la maîtrise des langues vernaculaires, la critique des sources, l'analyse des discours et des données, ou encore la maîtrise des concepts théoriques.

Destinée à être enrichie au fil du temps par les contributions de l'ensemble des partenaires de l'alliance ATHENA dans le cadre du projet d'observatoire des SHS¹, la version de ce rapport reprend certains éléments contenus dans la *Note sur les recherches sur l'islam, la citoyenneté et les processus de radicalisation* diffusée en janvier 2015. Elle décrit aussi les recherches menées depuis lors, en particulier dans le sillage des premières actions impulsées par l'Alliance ATHENA et par ses membres ainsi que des incitations d'ATHENA à développer des recherches sur certains sujets négligés et à mieux faire connaître et mettre en œuvre et en société les résultats des sciences humaines et sociales. Le document s'appuie également sur l'annuaire des laboratoires de sciences humaines et sociales disponibles sur l'observatoire des SHS, sur une analyse des fiches RIBAC des chercheurs CNRS, sur une enquête concernant les recherches menées dans les UMR copilotées par le CNRS et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ou dans les unités de recherche (EA) propres aux sites universitaires, des projets en sciences humaines et sociales, encore minoritaires, présentés au défi 9 de l'ANR, ainsi que sur une première synthèse des réponses à l'appel Attentats-Recherche lancé en novembre 2015 par le président du CNRS.

Le présent document n'a pas vocation à être exhaustif, et d'autant moins qu'il est volontairement centré sur la France et que sa dimension européenne, et au-delà, est donc encore à développer. Il vise à mettre en évidence des ressources dans l'ensemble du système ESR français, notamment dans la génération montante, et surtout à pointer les éléments d'analyse qu'il faut impérativement tenir ensemble pour comprendre le défi qui se pose à la société française et pour y répondre de façon intelligente, collective et réaliste.

¹ <http://www.observatoire-shs.org/>

I | Les radicalisations

La thématique de la radicalisation religieuse est explorée par les chercheurs en sciences humaines et sociales depuis les années 2000. Elle a fait explicitement partie de l'appel à projet générique de l'ANR 2014-2015² comme de l'ANR 2015-2016³ pour les défis 8 (axe 2 Inégalités, discriminations, intégration, radicalisation) et 9 (axe 3 : Sécurité des personnes et des collectifs ; lutte contre le crime, le terrorisme et la radicalisation violente).

a | Contextualisation de la violence radicale

La violence d'une fraction de ses membres n'est pas une nouveauté pour la société française. Depuis les années 1960, les différents mouvements qui s'y sont livrés ont fait l'objet de publications immédiates comme d'enquêtes scientifiques de fond. Ainsi, dans les années 1990, Michel Wieviorka (DE EHESS, UMR CADIS), s'était-il intéressé aux violences urbaines devenues récurrentes au cours des années 1980 (*Violence en France*, 1999). Nous pouvons également citer Sophie Bérout, Boris Gobille, Abdellali Hajjat et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires (1968-2010)*, 2011, ou encore Stéphane Beaud (PU sociologie Paris-Ouest, ISP), (avec Michel Pialoux), *Violences urbaines, violence sociale : genèse des nouvelles classes dangereuses*, 2013.

Sans évoquer ici longuement les travaux sur les terrorismes politiques d'extrême-droite (dont M. Wieviorka, *La France raciste*, 1991, sur la radicalisation des skinheads) et d'extrême-gauche, très actifs dans les années 1970, les contestations nationalistes et le recours à l'action armée sont devenus communs en Europe parmi les minorités se percevant comme opprimées (par exemple au Pays Basque ou en Corse). Voir, à ce sujet, les travaux de Xavier Crettiez (PU, UMR Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, CESDIP, UVSQ dont *Violence et nationalisme*, 2006 ; *Les formes de la violence*, 2008 ; *Violences politiques en Europe*, (dir.) Xavier Crettiez et Laurent Mucchielli, 2010). L'exemple espagnol a été plus particulièrement abordé par Jérôme Ferret (MCF, Université Toulouse 1, EA Institut du Droit de l'Espace, des Territoires et de la Communication).

L'arme de la violence doit être conçue au sein d'un ensemble plus vaste de modes d'action. De nombreuses compétences existent dans les laboratoires SHS, sur l'étude des mouvements et des formes de mobilisations politiques ou altermondialistes, en particulier avec Isabelle Sommier (Paris 1, UMR CESSP) ou Olivier Filleule (DR CNRS en disponibilité, PU Lausanne) qui ont co-publié, avec Eric Agrikoliansky, *Généalogie du mouvement anti-globalisation en Europe. Une perspective comparée*, 2007. Isabelle Sommier a traité précocement de la sociologie des mouvements sociaux et de la violence : *La violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie*, 1998, 2008 ; *Le terrorisme*, 2000. Elle aborde désormais la radicalisation et la

2 <http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/aap/2015/pa-anr-2015-aap-generique.pdf>

3 <http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/aap/2016/aap-generique-anr-2016.pdf>

déradicalisation. Voir aussi les travaux d'Etienne Ollion (CR CNRS, UMR SAGE, Université de Strasbourg) (dir.) avec Johanna Simeant, « Politiques du plaidoyer », *Critique internationale*, 2015. D'une manière générale, le Groupe d'Études et de Recherches sur les Mutations du Militantisme (GERMM), de Nonna Mayer, Olivier Filleule et Eric Agrikoliansky (MCF, Université Paris-Dauphine, UMR Irisso) a été particulièrement actif dans ce champ (*Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, 2010).

Le basculement dans des formes d'illégalité et de désobéissance civile peut aussi caractériser de manière marginale les militants de causes morales, politiques ou environnementales. Nous rappellerons les travaux de Christophe Traïni (PU, IEP Aix, EA Cherpa), *La cause animale, 1820-1980 : essai de sociologie historique*, 2010 ; ainsi que ceux de Sylvie Ollitrault (DR CNRS, UMR CRAPE, Université Rennes 1), dont, avec Graeme Hayes, *La désobéissance civile*, 2012 ; ou encore du sociologue Albert Ogien (DR CNRS, UMR Institut Marcel Mauss, EHESS : *Sociologie de la déviance*, 2012, *Pourquoi désobéir en démocratie ?* 2010).

La variable du genre est de plus en plus travaillée pour mettre à jour des différences de rapport à la violence ou encore des variations dans les trajectoires qui mènent à la violence. Les historiens commencent à y réfléchir, comme Fanny Bugnon (MCF Université de Rennes 2), *Les amazones de la terre. Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action Directe*, 2015.

Bien sûr, les sociologues français des mobilisations travaillent également sur des terrains extra-européens, par exemple Jérôme Tournadre (CR CNRS, UMR ISP, Université Paris-Ouest), spécialiste de l'Afrique du Sud (*Après l'apartheid. La protestation sociale en Afrique du Sud*, 2014). La revue *Lien social et politiques* a d'ailleurs publié, en 2012, sous la direction de Pascale Dufour, Graeme Hayes et Sylvie Ollitrault, un numéro thématique sur « Radicalité et radicalisations » qui permet de situer ces questions dans un contexte plus large et comparé (Amériques ; Monde arabe)⁴.

Il est donc essentiel de travailler dans un contexte plus large les violences d'inspiration religieuse auxquelles nous assistons. C'est dans cette perspective que s'inscrit Oliver Roy en s'intéressant à l'« islamisation de la radicalité ». C'est aussi l'objet du projet ANR VIORAMIL⁵ : « Violences et radicalités militantes en France – une expertise pluridisciplinaire », soutenu par le défi 9 de l'ANR et porté par François Audigier (Université de Lorraine, EA CRULH), en lien, en particulier, avec Xavier Crettiez et Isabelle Sommier. Il entend analyser les violences et radicalisations militantes en France des années 1980 à nos jours. Voir aussi la synthèse de Jérôme Ferret, *Violence politique totale. Un défi pour les sciences sociales*, 2015.

Les expressions récentes de violence islamiste doivent donc être resituées dans une histoire qui

4 <http://www.erudit.org/revue/lsp/2012/v/n68/index.html>

5 <http://crulh.univ-lorraine.fr/content/anr-vioramil>

est aussi celle des radicalisations politiques et idéologiques depuis la fin des années 1960. Il existe indiscutablement de nombreuses formes de passages à la violence qui n'impliquent pas une focalisation sur la religion.

b | Les formes récentes de basculement dans la violence

Entre les mouvements évoqués plus hauts et les événements auxquels nous avons assisté en 2015 en France, et depuis les années 2000, partout dans le monde (États-Unis, Espagne, Grande-Bretagne, Indonésie et, par-dessus tout, Afrique et Moyen-Orient), il y a un changement à la fois d'échelle et de modalités de passage à l'acte. De telles violences d'inspiration religieuse ne sont pas inédites. Elles ont connu des précédents dans les années 1980 (attentat de la rue des Rosiers, par exemple) ou dans les années 1990 (attentats perpétrés par Khaled Kelkal). Un travail pionnier avait d'ailleurs été effectué par Michel Wieviorka, *Sociétés et terrorisme*, 1988. Marie-Anne Matard-Bonucci (PU, Université Paris 8) a établi des parallèles très intéressants entre les attentats commis par l'IRA, ceux survenus en Italie lors des années de plomb et ceux du 11 septembre 2001.

Parmi les éléments avancés pour comprendre les processus actuels de radicalisation se trouve l'essor de formes spécifiques de la religion musulmane. Outre l'ouvrage de Farhad Khosrokhavar (DE EHESS, UMR Cadis), qui a récemment proposé une vision éclairante sur le processus direct de radicalisation dans *Radicalisation*, 2014, elles ont fait l'objet d'enquêtes spécifiques.

Sami Zegnani (MCF, Université Rennes 1, UMR Crape), auteur de *Dans le monde des cités. De la galère à la mosquée*, 2013, a abordé la question de l'action des salafistes en banlieue, et de ses modalités, qu'il met en perspective avec d'autres pratiques de la rue dans les quartiers populaires. Samir Amghar (docteur de l'EHESS ; postdoctorant au Centre d'étude de la vie politique et à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles) a travaillé sur les milieux salafistes et chiites (*Les salafistes français : une nouvelle aristocratie religieuse ?*, *Maghreb-Machrek*, 2005 ; *Qu'est-ce que le salafisme ?*, 2008 ; *L'islam militant en Europe*, 2013).

Pour situer le salafisme français dans une perspective internationale, voir les travaux de Mohamed-Ali Adraoui (docteur de Sciences Po, National University of Singapore, Max Weber Fellow à l'Institut Universitaire Européen de Florence), en particulier *Du Golfe aux banlieues : le salafisme mondialisé*, 2011 ainsi que (dir.), *Les islamistes et le monde : islam politique et relations internationales*, 2015. Sur les liens entre salafisme et jihad en général, Bernard Rougier (PU, Université Paris 3) fait autorité avec *L'Oumma en fragments*, 2011 ; *Qu'est-ce que le salafisme*, 2008 ; *Le Djihad au quotidien*, 2004. Voir aussi aux travaux récents de Makram Abbas (ENS Lyon, UMR Triangle) : « Réflexions sur la guerre en Islam », *Extrême-Orient Extrême-Occident*, 2015 ou encore « Politique et droit de la guerre : peut-on parler de guerre juste en Islam ? », dans Julie Saada-Gendron (dir.), *La guerre en question : conflits contemporains, théorie politique et débats normatifs*, 2015.

Les échanges et les circulations entre la France et les pays du sud du Bassin méditerranéen sont tels qu'il est indispensable de bien connaître les évolutions de l'islam dans ces pays. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre 3 sur le Proche et Moyen-Orient mais notons tout de suite, à titre d'exemple, les travaux d'Emmanuel Grégoire (DRIRD, IMAF) sur le radicalisme islamique au Niger ou de Fabienne Samson (CRIRD, UMR IMAF) sur les mouvements religieux au Sénégal et au Burkina Faso.

L'étude des processus de subjectivation et de désobjectivation qui sont au cœur des logiques des radicalisations doit beaucoup aux analyses d'Alain Touraine (collectif : *Penser le sujet*, 1993) et a été l'objet de plusieurs publications récentes de Michel Wieviorka (*La violence*, 2005 ; *Evil*, 2009). L'examen des trajectoires de radicalisation des jeunes musulmans et le basculement (ou non) dans la violence a fait appel depuis à des ressources nouvelles, notamment sous l'influence des recherches anglophones en sciences du comportement et en psychologie sociale.

Les sciences des comportements individuels et collectifs s'organisent depuis quelque temps et multiplient les études psychologiques empiriques des comportements violents (Yann Coello, UMR Scalab, Université de Lille ; Pascal Huguet, UMR LAPSCO, Université de Clermont-Ferrand). Dans un style de recherche plus cognitiviste, l'anthropologue Scott Atran (Institut Jean Nicod, ENS, Université du Michigan), s'intéresse depuis le 11 septembre 2001 aux raisonnements qui poussent les terroristes à un acte suicidaire (*Au nom du Seigneur. La religion au crible de l'évolution*, 2009 ; *Talking to the Enemy : Faith, Brotherhood, and the (Un)Making of Terrorists*, 2010). Il a également travaillé avec des jeunes irakiens et des banlieues françaises et espagnoles. Les recherches sur le comportement et la radicalisation se développent depuis peu en économie expérimentale (en particulier à l'UMR CES, Université Paris 1, par Jean-Christophe Vergnaud (DR CNRS) et à l'UMR GATE, sur le site de Lyon, par Marie-Claire Villeval). La recherche en sciences du comportement, très développée en Europe et aux États-Unis depuis 25 ans, connaît aujourd'hui un essor remarquable et la psychologie sociale, très structurée et puissante dans le monde anglophone, a reçu un soutien accru depuis les attentats du 11 septembre 2001. Ces recherches décloisonnées permettent une meilleure compréhension des dynamiques sociales liées à la propagation des orientations et des attitudes sectaires (en particulier sur internet), les discriminations et violences intergroupes, l'origine des comportements criminels... Au CNRS, les recherches sur le comportement concernent majoritairement le comportement animal individuel et de groupe et le comportement humain individuel dans le champ des neurosciences et de la psychologie expérimentale. Il reste donc à développer un périmètre « humain et social » complémentaire et des recherches transversales sur les comportements humains collectifs. C'est ce qui a été mis en oeuvre dans un appel de la MI⁶.

Dans ce contexte de multiplication des paradigmes, les approches en psychologie clinique demeurent éclairantes. Fethi Benslama (PU Paris Diderot, EA Centre de Recherche Psychanalyse, Médecine et Société, CRPMS), part du constat que : « L'offre djihadiste capte des jeunes

⁶ <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article795&lang=fr>

qui sont en détresse du fait de failles identitaires importante »⁷ et rejoint, par une autre voie d'approche, les propos récents d'Olivier Roy (DR CNRS, DE EHESS, Institut Européen de Florence) : « Daech puise dans un réservoir de jeunes Français radicalisés qui, quoi qu'il arrive au Moyen-Orient, sont déjà entrés en dissidence et cherchent une cause, un label, un grand récit pour y apposer la signature sanglante de leur révolte personnelle »⁸. Fethi Benslama a participé à la création, lancée par le gouvernement, d'un centre d'accueil à destination des jeunes rentrés de Syrie.

La comparaison avec les violences telles qu'elles ont été récemment connues sur d'autres continents s'imposent depuis janvier 2015. Des recherches sur les violences et les sorties de la violence ont été menées dans des contextes très différents, souvent sur les pays d'Amérique centrale et du Sud (Yvon Le Bot, DR CNRS émérite, UMR CADIS, EHESS), mais aussi en Océanie et en Afrique subsaharienne (voir les travaux de Michel Naepels DR CNRS, UMR IRIS, EHESS et Paris 13), en Algérie par Malika Rahal (CR CNRS, IHTP, UMR Paris 8 : « Fused Together and Torn Apart. Stories and Violence in Contemporary Algeria », *History & Memory*, 2012) ou l'anthropologue Abderrahmane Moussaoui (PU Lyon 2), en Inde, au Sénégal, au Pakistan (par Michel Boivin, DR CNRS, UMR CEIAS, EHESS, Laurent Gayer, CR CNRS, CERI ; Sciences Po). Les sorties de conflits dans l'ex-Europe de l'Est en particulier dans les Balkans ont fait l'objet de travaux souvent liés à l'UMR Cetobac.

Toutes ces approches comparées ont fait l'objet de recherches approfondies au sein de l'UMR Cetobac (en particulier de la part de Xavier Bougarel, CR CNRS, et de Nathalie Clayer, DR CNRS) (EHESS, CNRS) ou bien sur le site de Lyon (voir les travaux d'Isabelle Delpla, Institut de Recherches Philosophiques de Lyon, EA Lyon 3 ; *La justice des gens : enquêtes dans la Bosnie des nouvelles après-guerres*, 2014). En revanche, l'idée d'une co-radicalisation, c'est-à-dire d'une radicalisation parallèle à celle des jeunes islamistes qui touche certains jeunes européens tentés par des actions violentes islamophobes (à l'image d'Anders Breivik en Norvège en 2011), semble avoir été peu étudiée en France.

Désormais systématiquement faite dans l'espace, la comparaison doit être aussi historique. Nous pouvons remonter aux guerres de religions dans la France et l'Europe du XVI^e siècle (Denis Crouzet, PU Paris-Sorbonne, UMR Centre Roland Mousnier ; David El Kenz, MCF Université de Bourgogne, UMR Georges Chevrier ; Pierre-Jean Souriac, MCF Université Lyon 3, et Jérémie Foa, MCF AMU, spécialistes de la coexistence religieuse au XVI^e siècle ; Isabelle Poutrin, MCF Paris-Est Créteil, EA CRHEC, porteuse du programme « Pouvoir politique et conversion religieuse, Antiquité-période moderne), à la Révolution française, lorsqu'apparaît le terme de terrorisme, ou encore aux attentats anarchistes de la fin du XIX^e siècle.

7 http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/11/12/pour-les-desesperes-l-islamisme-radical-est-un-produit-excitant_4808430_3224.html#KGDkFwGDO6txXWb6.99.

8 http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/11/24/le-djihadisme-une-revolte-generationnelle-et-nihiliste_4815992_3232.html#hetyXxU0b8HiaxmF.99.

Les voies par lesquelles les exécuteurs nazis au sein des Einsatzgruppen ou des camps d'extermination ont été amenés à accepter et mettre en œuvre la *solution finale* ont été étudiées par Ch. Ingrao (DR CNRS, IHTP, UMR Paris 8), qui a récemment étendu ses recherches à l'ensemble des violences de guerre des XX^e et XXI^e siècles (*Croire et détruire : les intellectuels dans la machine de guerre SS*, 2010). Plus globalement, sur les effets d'autorité, André Loez et Nicolas Mariot (CR CNRS, CESSP, Université Paris 1), *Obéir/désobéir*, 2008, ainsi que les travaux de Sophie Richardot (MCF Université de Picardie, UMR CURAPP).

On retrouve la même profondeur historique chez Jacques Sémelin (DR CNRS, UMR Ceri, Sciences Po), directeur de l'*Online Encyclopedia of Mass Violence*; membre du comité scientifique de *Journal of Genocide Research*. A l'origine spécialiste de la résistance au nazisme : *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, 2012, il est désormais impliqué dans l'organisation d'une école thématique CNRS sur la radicalisation violente (septembre 2016).

c | Les vecteurs de la radicalisation : prisons, nouveaux médias...

Le livre de F. Khosrokhavar, *L'islam dans les prisons*, 2004, a été pionnier mais n'est plus isolé. Les travaux sur l'islam en prison, à l'échelle internationale, portent par exemple sur les politiques publiques d'accès à des services religieux, le recrutement d'aumôniers, ou encore sur la question des conversions.

Nancy Venel (MCF, Université Lyon 2, UMR Triangle) a préparé un rapport spécifique sur la place de l'islam en prison : *Grâce à Dieu ça va en ce moment : les recours et les usages de la référence à l'islam en détention*⁹. Ce travail s'inscrit dans une réflexion plus générale sur la religion en prison : voir *Le fait religieux en prison : configurations, apports, risques, Actes des Journées d'études internationales organisées par la Direction de l'administration pénitentiaire* (DAP) en 2013 à Sciences Po Paris.

La même démarche de généralisation de la recherche à l'ensemble des religions est au cœur du rapport de Claire de Galembert (DR CNRS, UMR ISP, ENS Cachan), Céline Béraud (MCF, Université de Caen, EA CERReV) et Corinne Rostaing (EC, Université Lyon 2, UMR Centre Max Weber), rendu en 2013 : *Des hommes et des dieux en prison*. Le rapport conclut que les faits de radicalisation restent « minoritaires au regard d'une majorité de la population pénale de culture musulmane qui vit discrètement sa religiosité, s'en est détachée ou exprime ses critiques à l'égard des versions islamistes et radicales et n'a de cesse que de marquer une distance par rapport à celles-ci ». Ce travail apporte des éléments importants sur les aumôniers en particulier musulmans en prison, un point pris en charge par Céline Béraud dans un projet de recherche-action sélectionné dans le cadre de l'appel CNRS Attentats-Recherche.

⁹ Rapport de recherche, Direction de l'Administration Pénitentiaire, Ministère de la Justice, 2013

Anne-Sophie Lamine (PU, Université de Strasbourg, UMR Dynamie) et Léonore Le Caisne (CR CNRS, IMM) ont, elles aussi, mené des enquêtes approfondies sur les religions dans les prisons, qui abordent l'islam même si elles ne le concernent pas spécifiquement. Le livre de Didier Fassin, *L'Ombre du monde*, 2015, montre, dans une perspective plus large, le caractère criminogène de la détention en France et sa capacité à renforcer les inégalités socio-rationnelles.

Au-delà des premières approches précocement conduites par Dominique Wolton (*Terrorisme à la Une. Media, terrorisme et démocratie*, 1986), et, après les événements terroristes de 1995 (*Face au terrorisme*, 1995), les questions de la communication et de l'usage des médias pour la propagande et la contre-propagande semblent rester relativement sous-étudiées du côté des SHS académiques.

Asiem El Difraoui, docteur de l'Institut d'études politiques de Paris, est spécialiste de la mouvance djihadiste internationale. Il a notamment publié *Al-Qaïda par l'image. La Prophétie du martyr*, 2013. Fanny Georges (MCF, Université Paris 3) co-porte l'ANR ENEID « Eternités numériques. Les identités numériques post mortem et les usages mémoriaux du web à l'aune du genre » (2014-2017), qui s'intéresse, en particulier, aux combattants des rébellions sahéliennes. Nous pouvons également citer les travaux de Pascal Marchand (PU, Université Toulouse 3, EA LERASS) sur l'expression radicale sur les réseaux sociaux, ainsi que ceux de Cécile Voex (MCF, EHESS, UMR CÉSOR) sur les nouvelles mises en récit du martyr sur Youtube (« La vidéo comme outil de publicisation et de coordination de l'action collective et de la lutte armée dans la révolte en Syrie », dans F. Burgat, B. Paoli (dir.), *Pas de printemps pour la Syrie. Acteurs et défis de la crise 2011-2013*, 2014)¹⁰.

Plus généralement, nous pouvons renvoyer aux travaux d'Isabelle Veyrat-Masson (DR CNRS, UMR Irisso, Université Paris-Dauphine) et aux projets émergents présentés dans le cadre de l'appel Attentats-Recherche par Claire Sécaïl (CR, UMR Irisso Université Paris-Dauphine) ; V. Schafer (CR CNRS UMR ISCC) ; Hasna Hussein (Umifre Centre Jacques Berque) ; Jean-François Pérouse (Umifre IFEA) sur la Turquie ; ou encore Caterina Froio (post-doctorante à l'UMR CERSA, Université Paris 2), tous récemment orientés vers ces thèmes. Nous pouvons également mentionner les travaux en sociophysique de Serge Galam (DR CNRS, Sciences Po, UMR Cevipof ; *Sociophysics : A Physicist's Modeling of Psycho-political Phenomena*, 2012) sur les mouvements d'opinion et la ressource que constituent les analyses des tweets et expressions sur les réseaux sociaux (UPS ISC, Institut des systèmes complexes).

Enfin, un nouveau champ de recherche s'ouvre avec la représentation du terrorisme dans les séries télévisées et l'usage de ces médias populaires comme moyen d'action, d'éducation et d'influence sur les publics (Marjolaine Boutet, MCF, Université de Picardie ; Olivier Chopin, Science Po et UMR CESPRA, EHESS, et la thèse en cours (Direction Générale à l'Armement) de Pauline Blistène sur *24 heures chrono* et *Homeland*).

¹⁰ En ligne : <http://iremam.hypotheses.org/3662>

d | La déradicalisation

Les termes « prévention », « désengagement » et « déradicalisation » se sont largement répandus en association à celui de la radicalisation depuis les attentats du 11 Septembre, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et dans les pays du Nord de l'Europe. Ces concepts sont liés et connaissent un regain d'intérêt en France depuis les attentats de janvier 2015. La déradicalisation vise à « défaire » le processus de radicalisation et à encourager la réintégration des individus concernés dans la société. Dans d'autres contextes, on emploie également le terme de « réhabilitation ». L'ensemble des mesures de prévention et de déradicalisation est souvent désigné par le terme de « contre-radicalisation ». Un certain nombre de recherches notamment en économie expérimentale et comportement (Marie-Claire Villeval ; Pascal Huguet) mais aussi chez les politistes (Isabelle Sommier) s'orientent vers ce thème.

Les chercheurs en SHS ont également mené des études comparées des dispositifs policiers de cette lutte contre la radicalisation, en particulier à l'échelle européenne (F. Ragazzi, chercheur associé au CERI, *Les études du CERI*, 2014).

II | Le terrorisme contemporain

a | Le terrorisme comme organisation et comme économie

Si les travaux sur la notion de jihad et son utilisation par les terroristes se multiplient (voir Farhad Khosrokhavar, *Jihadist ideology: the anthropological perspective*, 2011), les chercheurs en SHS semblent s'être peu intéressés aux mouvements terroristes actuels comme structures, soit sur un terrain précis, soit comme organisations globales.

Le politiste Marc-Antoine Pérouse de Montclos (DR IRD) travaille cependant sur Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria, et l'historien Charles Grémont (CR IRD) (CR IRD, historien) travaille sur l'histoire des situations de crise au Sahara et au Sahel à partir de terrains au Mali, Niger et Tchad. Les chercheurs de l'Institut des Mondes africains (UMR Paris 1, EHESS, EPHE, IRD, AMU) ont une très bonne connaissance des mouvements radicaux dont les membres, les idéologies et les formes d'action circulent entre les différents États du Sahel. Voir, également, les travaux du géographe Julien Brachet (CR IRD) (CR IRD, géographe) qui travaille sur les circulations transsahariennes et les crises sahéliennes (*Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, 2009) ou encore Francesco Correale (IR CNRS, UMR Citeres, Université de Tours), *La Grande Guerre des trafiquants. Le front colonial de l'Occident maghrébin*, 2014. Enfin, certains chercheurs du CESPRA (CNRS-EHESS) dont Luc Foisneau, DR CNRS, ont engagé une réflexion historique sur le sujet.

Peu de recherches fondamentales portent directement sur l'entreprise terroriste sous l'angle de ses financements ou, sous l'angle de ses conséquences économiques. Une exception avec Thierry Verdier (PSE) et Daniel Mirza, Université de Tours, co-auteurs de plusieurs articles comme « Are Lives a Substitute for Livelihoods : Terrorism, Security and US Imports », CEPR working paper 6173, Lead Article, *Journal of Conflict Resolution*. Pierre Kopp (PU Paris I, UMR PSE), spécialiste des circuits économiques de la drogue, s'intéresse à leurs chevauchements avec les circuits du terrorisme. Samy Cohen (PR Sciences Po, CERI) s'est également spécialisé dans l'étude de la guerre des démocraties contre le terrorisme.

b | L'impact de la terreur

En revanche, l'impact des actions terroristes sur les sociétés a été bien étudié dans le sillage du 11 septembre mais aussi des attentats de Londres et de Madrid. Voir, en particulier, la thèse de sociologie de G r me Truc (EHESS, UMR IMM, 2014) : *Le 11-Septembre europ en. La sensibilit  morale des Europ ens   l' preuve des attentats du 11 septembre 2001, du 11 mars 2004 et du 7 juillet 2005* et son livre r cemment paru *Sid rations : une sociologie des attentats*, 2016.

La question du traitement des corps des victimes et de ceux des terroristes a  t  abord e. Voir,   nouveau, les travaux de G r me Truc, dont le dossier sp cial (avec Arnaud Esquerre) « Morts et fragments de corps », *Raisons politiques*, 2011. Voir  galement l'ouvrage de Riva Kastoryano

(DR CNRS, UMR CERI, Sciences Po), *Que faire des corps des djihadistes ? Territoire et identité*, 2015, qui porte sur les attentats suicides de New York (2001), de Madrid (2004) et de Londres (2005). Voir les travaux d'Arnaud Esquerre (CR CNRS, UMR LESC, Université Paris-Ouest) dont *Les os, les cendres et l'État*, 2011, pour une analyse plus large du rapport de nos sociétés actuelles aux corps morts.

Le trauma, les approches psychologiques et psychopathologiques des violences du côté des victimes, la mémoire, les sciences affectives et les émotions collectives sont une thématique en plein essor, en lien avec les sciences de la santé : les chercheurs en psychologie sociale, en sciences affectives ou encore en psychopathologie ont été nombreux à répondre aux appels CNRS sur le comportement, et évidemment à l'appel Attentats-Recherche, qui a suscité de multiples propositions de programmes d'analyse et de traitement individuel et collectif du trauma. Les mémoires des événements terroristes ont également été explorées, toujours par Gérôme Truc, « Venir à Ground Zero, se souvenir du 11-Septembre », *EspacesTemps.net*, 2015 ; « Je, tu, il, nous sommes Charlie : ce que se sentir concerné veut dire », *Metropolitiques.eu*, 2015 ; et « Aux victimes du terrorisme, l'Europe reconnaissante ? Portée et limites de la Journée européenne en mémoire des victimes du terrorisme », *Politique européenne*, 2012.

Les dimensions iconiques et esthétiques de ces mémoires ont également été abordées. Dans le cadre de l'appel Attentats-Recherche, Stéphanie Dubal (CR CNRS, Institut du Cerveau et la Moëlle, UPMC) a porté un projet intitulé : « Chacun pour tous ? Réactions individuelles et collectives à la menace au cours de l'attentat au Bataclan à Paris le 13-11-2015 » et plusieurs propositions portent sur l'archivage des témoignages, sur réactions sur les réseaux sociaux...

Enfin, l'EA LIRTES (Université Paris-Est Créteil) mène depuis près de deux ans dans plusieurs collèges de Seine-Saint-Denis une recherche sur les enjeux d'amélioration du climat scolaire. Elle s'intéresse depuis janvier 2015 aux formes de désignations et de prise en charge de ces événements dans ces établissements et leurs effets sur les élèves et les équipes éducatives. Plusieurs projets de l'appel Attentat-recherche ont également porté sur cette thématique dont ceux d'Isabelle Merle (CR CNRS, CREDOC, AMU) et de Perrine Michon (MCF, Université Paris-Est-Créteil).

c | Les usages du renseignement

Le monde du renseignement, de la détection des risques, et de la cybersécurité constitue un domaine très différent du précédent mais dont les spécialistes se réorientent également vers l'étude du terrorisme contemporain. Nous partirons des travaux de Sébastien Laurent (PU Université de Bordeaux ; EA Centre Montesquieu de Recherche Politique), auteur de *Pour une véritable politique publique du renseignement*, 2014. Il a été aussi l'animateur d'une école d'été : *Defence Security Cyber* (07/2015) en lien avec Airbus Defence & Space et Thales, sur le thème : « Robots, SALA et drones. Les enjeux de l'automatisation de la sécurité et de la défense ». Il est un des co-porteurs de l'ANR « Usages des technologies liées à l'interception des communi-

cations (UTIC) », qui étudie les pratiques de surveillance des communications par les services de police et de renseignement, à partir du cas français et de son environnement européen et transatlantique.

Le deuxième porteur de cette ANR est Didier Bigo, pour le CERI (MCF Sciences Po ; Pr. King's College London), impliqué dans le projet européen Challenge (Changing Landscape of Liberty and Security in Europe) et dans le consortium SAPIENT. Il a codirigé *Europe's 21st Century Challenge: Delivering Liberty and Security*, 2010. Le troisième porteur est Laurent Bonelli pour l'UMR ISP (MCF, Université Paris-Ouest), coauteur, avec Didier Bigo et Thomas Deltombe (dir.), *Au nom du 11 septembre. Les démocraties occidentales à l'épreuve de l'antiterrorisme*, 2008. Voir également les recherches de terrain de Grégoire Chamayou (CR CNRS, UMR IRHIM) sur le renseignement et la NSA¹¹, ainsi que de Patrick Klaousen (MCF, Université Rennes 1, UMR IODE) : avec Thierry Pichevin (dir.), *Renseignement et éthique : Le moindre mal nécessaire*, 2014 spécialiste des questions de défense. Sur l'Afrique, Jean-Pierre Bart (Archives Nationales), *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, 2012 et *La fabrique des «Barbouzes» histoire des réseaux Foccart en Afrique*, 2015.

d | Sécurité et protection des libertés

Même si la thématique du risque a longtemps exclu le risque proprement humain (c'est-à-dire suscité par l'humain), les réflexions sur la sécurité et la protection des sociétés se développent tandis que l'ANR sécurité (défi 9) s'ouvre progressivement aux approches académiques et aux problématiques non régaliennes, suscitant de nouvelles candidatures et recherches en sciences humaines et sociales. Anne Cammilleri (PR, Université Rennes 1, IEP Rennes, UMR IODE), est spécialisée dans le droit européen et s'intéresse à la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Le droit de la politique européenne de sécurité et de défense dans le cadre du traité de Lisbonne. Elle étudie aussi la protection des données. Catherine Le Bris (CR CNRS, Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne, Université Paris 1), auteure de *L'humanité saisie par le droit international public*, 2012, travaille sur les mécanismes juridiques de construction des valeurs communes. Elle porte le projet ANR *Glocal. Human rights and french territorial authorities : between the global and the local* qui interroge la tension entre l'universalité des droits de l'homme et la nécessaire territorialisation de leur application.

Les questions transnationales de sécurité et de renseignement mobilisent des jeunes chercheurs. Un projet ANR DFG CODISP visant à créer de nouveaux outils de professionnalisation pour le développement de l'intelligence de sécurité publique en France et en Allemagne est porté par Thierry Delpeuch (CNRS, Pacte, Université Grenoble-Alpes), actuellement en délégation Centre Marc Bloch de Berlin (CNRS-Université Humboldt).

¹¹ <http://www.revueducricieur.fr/auteurs/auteur-gregoire-chamayou.html>

III | Les études sur le Proche-Orient et le Moyen-Orient

Une des principales caractéristiques de la violence terroriste à laquelle a été confrontée la France en 2015 est son lien avec la situation politique du Proche et du Moyen-Orient. Il ne s'agit pas là d'une originalité absolue. Le terrorisme de l'OLP, ou de groupes situés dans la mouvance des mouvements islamistes algériens ou de l'Iran avait déjà frappé le territoire national dans les années 1970, 1980 et 1990. La nouveauté principale est la capacité des donneurs d'ordre basés dans cette vaste région du monde à trouver des relais au cœur même de la société française (ou britannique ou espagnole dans le cas des attentats de Madrid et de Londres). C'est bien ce double mouvement que la recherche doit savoir appréhender, et cela passe par le développement des connaissances de longue durée sur le Proche et le Moyen-Orient et sur la société française (chapitres 4 et 5).

a | La connaissance du Proche-Orient actuel, un point fort menacé

Il y a une tradition ancienne d'études françaises sur le Proche et le Moyen-Orient servie par les relations historiques de la France avec cette partie du monde, et par un dense réseau de laboratoires en France (en particulier les UMR Iremam, Cetobac, Idemec, IMAF, etc.), d'institutions à l'étranger (en particulier les Écoles françaises et les UMIFRE CNRS/MAE situées dans le Bassin méditerranéen) et de partenariats. Nous renvoyons ici au livre blanc présenté par Catherine Mayeur-Jaouen, au nom du GIS Moyen-Orient et Mondes Musulmans¹².

C'est cette compétence remarquable en études aréales de la recherche française, en particulier dans les UMR copilotées par le CNRS, qui permet à présent de nourrir efficacement les recherches sur Daech. Les chercheurs qui connaissent le mieux les terrains actuellement occupés par cette organisation, entre Syrie et Irak, aux confins de la Turquie, se sont ainsi lancés dans la rédaction de synthèses de premier ordre, et d'ouvrages de référence, mis à disposition du public depuis début 2015. Nous citerons, en particulier, Jean-Pierre Filiu (PU Sciences Po, UMR CERI) *Les Arabes, leur destin et le nôtre*, 2015 ; Jean-Pierre Luizard (DR CNRS, UMR GSRL, EPHE) *Le piège Daech*, 2015 ; ou encore Hamit Bozarslan (DE EHESS ; UMR CESPRA), *Révolution et état de violence : Moyen-Orient 2011-2015*, 2015. Olivier Roy (Institut Européen de Florence) et Gilles Képel, en particulier grâce à sa collection aux PUF, développent également ce sujet de façon particulièrement visible.

La recherche académique française a la chance de pouvoir disposer pour tous les pays de la zone ont plusieurs spécialistes de l'ultra-contemporain dans ses aspects politiques, sociaux ou étatiques. Nous mentionnerons en particulier, sur Israël, Alain Dieckhoff (DR CNRS, CERI, Sciences Po) ; sur l'Arabie Saoudite, Nabil Mouline (CR CNRS, CésOR, EHESS), spécialiste des relations entre le clergé wahhabite et le pouvoir saoudien (*Les Clercs de l'islam. Autorité religieuse et pouvoir politique en Arabie Saoudite (XVIII^e-XXI^e siècles)*, 2011 ; *Le califat, une*

¹² <http://majlis-remomm.fr/livre-blanc>

histoire politique de l'islam, 2016); sur l'Égypte, entre autres, Catherine Mayeur-Jaouen (PU Inalco); sur le Yémen, Franck Mermier (DR CNRS, IIAC, EHESS); sur la Libye et l'islam dans les pays subsahariens: René Otayek (DR CNRS, LAM, Université de Bordeaux); sur la Syrie, Eberhard Kienle, actuel directeur de l'UMIFRE Ifpo, ou François Burgat (DR CNRS, Iremam, AMU), porteur de l'ERC Advanced Grant « When Authoritarianism fails in the arab world (WAFAW) »; sur l'Irak, à nouveau, Jean-Pierre Luizard, auteur d'une *Histoire politique du clergé chiite*, 2014 et de *La formation de l'Irak contemporain*, 2013.

Hosham Dawod, anthropologue (IR CNRS, IIAC), lui aussi spécialiste de l'Irak, a, en particulier, travaillé sur la retribalisation des relations sociales dans les États du Proche-Orient (dir.), *Tribus et pouvoirs en terre d'Islam*, 2004; « Saddam Hussein's 'house', Tribalism and power in Iraq », dans Bruce Kapferer et Angela Hubart, *Contesting the State*, 2012).

Enfin, sur la Turquie contemporaine, Gilles Dorronsoro (PU Paris 1) (dir.) avec Olivier Grojean, *Identités et politique; de la différenciation culturelle au conflit*, 2015, qui, sur trois terrains (Turquie, Iran et Pakistan), montre comment on passe, ou pas, de la simple « friction culturelle » au conflit identitaire ouvert. Voir aussi Benjamin Gourisse (PU, Paris Dauphine) *La violence politique en Turquie. L'État en jeu (1975-1980)*, 2014.

L'histoire, les sciences religieuses et les sciences politiques ne sont pas les seules approches utilisées par les chercheurs. La géographie, en particulier urbaine, est aussi beaucoup mobilisée. Nous pouvons citer les ouvrages de Franck Mermier (*Récits de villes: d'Aden à Beyrouth*, 2015) ou de Thierry Boissière (MCF, Université Lyon 2; actuellement à l'Ifpo). Il a, en particulier, dirigé (avec J.-C. David) *Alep et ses territoires. Fabrique et politique d'une ville (1868-2011)*, 2014 sur la manière dont les populations urbaines du Proche-Orient vivent au quotidien, y compris dans leurs façons d'habiter la ville, les bouleversements radicaux auxquels leurs villes sont soumises, en particulier les destructions, les guerres et les déplacements de populations. Voir également Roman Stadnicki (MCF, UMR Citeres, Université de Tours), co-dir. *Villes arabes, cités rebelles*, 2015, ou encore le projet ANR « Marges et villes entre exclusion et intégration. Cas méditerranéens » piloté par Nora Semmoud (PU, Université de Tours, UMR Citeres; Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée, 2014). Karine Bennafla (PU, Université Lyon 3, directrice de l'Umifre CEDEJ) a travaillé sur le Maroc et sur l'Égypte en particulier sur le commerce transnational.

À une échelle plus ample, on citera aussi les travaux de Pierre Beckouche (PU, Université Paris 1, UMR LADYSS; « Quand le printemps arabe redessine la Méditerranée », *Les Annales de géographie*, 2011). Un numéro spécial (2013) de *Confluences Méditerranée*, « Égypte, Tunisie: de la rue aux urnes », a réuni de plusieurs contributions de chercheurs en poste dans les UMIFRE (par exemple M. Catusse, A. Gana, M. Ferjani). Karima Dirèche (DR CNRS, UMIFRE IRMC) a étudié les questions politiques et religieuses en Algérie (« Nation algérienne ou nation musulmane », 2014; « Mondialisation des espaces néo-évangéliques au Maghreb. Controverses religieuses et débats politiques », *Méditerranée*, 2011).

La recherche dispose donc d'un vivier de chercheurs et de chercheuses de premier plan et de la capacité de les faire travailler sur les terrains proche et moyen-orientaux. Mais cette richesse apparente dissimule souvent le problème d'un effectif affaibli de chercheurs actifs sur ce domaine à risque, ainsi que celui du renouvellement des générations et de la densification des recherches. Des chercheurs et chercheuses émergent cependant comme Matthieu Rey (MCF Collège de France ; thèse soutenue en 2013 sur *Le parlementarisme en Irak et en Syrie entre 1946 et 1963, étude sur le pluralisme politique au Moyen-Orient*) ou encore Stéphane Lacroix (UMR CERI ; professeur associé à l'École des affaires internationales de Sciences Po-PSIA ; doctorat en sciences politiques soutenu en 2007 ; (dir.), *L'Égypte en révolutions*, 2015 ; *Les islamistes saoudiens : une insurrection manquée*, 2010). Olivier Grojean (MCF, Université Paris 1, UMR Centre européen de sociologie et de science politique) est un spécialiste du PKK : « Engagement militant et phénomènes de radicalisation chez les Kurdes de Turquie », *European Journal of Turkish Studies*, 2004, ou encore « Self-immolations by Kurdish Activists in Turkey and Europe », *Revue d'études tibétaines*, 2012). Laurent Bonnefoy (CR CNRS, CERI, Sciences Po) travaille sur les mouvements salafistes et de la péninsule arabique contemporaine ; il est le deputy principal investigator de l'ERC de François Burgat). Enfin, Emma Aubin-Boltanski (CR CNRS, CésOR, EHESS) travaille sur le culte des saints au Proche-Orient (Liban, Syrie et Palestine) et les relations interconfessionnelles au Liban (voir, avec C. Gauthier (dir.), *Penser la fin du monde*, 2014 et, avec A. S. Lamine et N. Luca (dir.), *Croire en actes : distance, intensité ou excès ?*, 2014).

b | Le nécessaire soutien aux études sur l'islam, sur la pensée musulmane et arabe, sur les langues arabes

Tous les spécialistes s'accordent pour dire que la grande tradition française d'étude du Coran et de l'Islam s'effrite, alors même qu'une partie croissante de nos compatriotes appartiennent aux différentes branches de la religion musulmane. Les unités les plus concernées sont le Laboratoire d'Études des Monothéismes (EPHE, Paris-Sorbonne) (en particulier l'équipe « Livres sacrés : canons et hétérodoxies » ; ainsi que le projet « Controverses sur les écritures canoniques en Islam », porté par Daniel De Smet, DR CNRS ; voir également les travaux de Rainer Brunner, DR CNRS), l'UMR Orient et Méditerranée¹³ (voir, en particulier, Anne-Sylvie Boisliveau, actuellement à l'Umifre IFPO, sur la pensée musulmane, ainsi que le programme de lexicographie « Les mots de la paix », qui les étudie dans plusieurs cultures de la Méditerranée orientale et de l'Orient pour l'Antiquité et le Moyen Âge), à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (UPR CNRS, en particulier dans la section arabe, hébergée par le Collège de France), ou encore à l'UMR Ciham (site de Lyon).

La philosophie et la science arabe classiques sont présentes dans les unités de la section 35 (UMR Centre Léon Robin, UMR Sphere, UMR Centre Jean Pépin) mais sont relativement dispersées. Il y a cependant quelques chercheurs très visibles : Marwan Rashed (PU, Université Paris-Sorbonne, UMR Centre Léon Robin) qui étudie les interactions entre la philosophie arabe de tra-

¹³ <http://www.orient-mediterranee.com/spip.php?rubrique570>

dition grecque (la *falsafa*) et la théologie rationnelle (le *kalam*) ; Pauline Koetschet (CR CNRS, CPAF, AMU) ; Maroun Aouad (DR CNRS, UMR Centre Jean Pépin, ENS Ulm) ; Jean-Baptiste Brenet (PU, Université Paris 1) et Pascal Crozet (DR CNRS) à l'UMR Sphere (Université Paris-Diderot), sur les liens entre sciences en Europe et hors Europe. Le philosophe Ali Benmakhlouf (PU, Université Paris-Est Créteil Val de Marne) est très actif pour faire le lien entre la pensée classique et contemporaine (*Pourquoi lire les philosophes arabes, L'héritage oublié*, 2015), comme Makram Abbas (ENS Lyon, UMR Triangle), *Islam et politique à l'âge classique*, 2009.

Le pluralisme linguistique est crucial pour l'égalité de considération des cultures. Il est indispensable de favoriser une réflexion commune sur l'articulation du théologique et du politique au moins du Moyen Âge à nos jours en passant par le XVI^e siècle. Les UMR Laboratoire d'Études des Monothéismes (EPHE, Paris-Sorbonne) ou Institut d'Histoire de la Pensée Classique, devenu Irhim (Lyon, Clermont-Ferrand), sont des lieux où se pense cette étude croisée et comparée des liens des religions et des politiques. Le GIS Humanités classiques en cours de création à l'initiative du CNRS permettra de donner plus de visibilité et de solidité au champ. Mais, à ce stade, nous ne pouvons que constater, en accord avec le livre blanc présenté par Mme Mayeur-Jaouen, que les recherches sur la pensée arabe contemporaine ont été peu soutenues.

En linguistique, il y a au moins deux laboratoires qui s'intéressent aux langues du Proche et du Moyen-Orient. Le LLACAN (Langage, Langues et Cultures d'Afrique Noire, UMR 8135), qui a pour autre tutelle l'INALCO¹⁴ couvre notamment les langues berbères, les langues du nord de l'Afrique sub-saharienne, et les langues chamito-sémitiques (documentation de première main, analyse des structures linguistiques et ethnolinguistiques...). Au LLING, Sabrina Bendjaballah coordonne le projet ANR OmanSaM, consacré aux langues sudarabiques modernes, langues du sud de la péninsule Arabique (Yémen, Oman)¹⁵. Un programme européen : Heritage languages and language users in the EU: Challenges & dilemmas of immigrant language maintenance (WP3) du consortium européen AThEME (7^e PCDRT) explore les compétences linguistiques de jeunes nés en France et d'autres pays européens, enfants d'immigrés de première génération, eux-mêmes locuteurs natifs de l'arabe/berbère/polonais etc. Plusieurs linguistes se mobilisent pour l'étude du vocabulaire de la propagande islamiste (N. Khalfallah, MCF Université de Lorraine).

La place de ces chercheurs qui travaillent sur la transmissions de corpus ou sur la production et la circulation des savoirs est cruciale : ils rompent avec l'idée d'un monde arabe approché sous le prisme exclusif du théologique et ils s'intéressent à un monde arabe qui serait au moins autant que l'Occident associé à l'idée de science. Les recherches sur les rationalités dans cet espace doivent être encouragées autant que celles sur les formes de textualités ou de discours religieux. Le rôle des historiens qui ont (re)-réfléchi sur le mouvement de la *Nahda* (la renaissance culturelle

¹⁴ <http://llacan.vjf.cnrs.fr/>

¹⁵ <http://omansam.linguist.univ-paris-diderot.fr>

du monde arabe au XIX^e siècle), en général ou à la lumière des soulèvements dans les pays arabes depuis 2011 est tout aussi essentiel. Et l'utilité pour la France d'un maintien de cette expertise à un très haut niveau a, par exemple, été soulignée par les travaux de l'anthropologue Edouard Conte (DR émérite, UMR LAS, Collège de France) qui a démonté les raccourcis opérés par des sociologues américains sur les liens supposés entre traditions endogames musulmanes et tendances violentes et intolérantes liées à l'islam (« Kinship matters: tribals, cousins, and citizens in South West Asia and beyond », *Études rurales*, 2009, avec Saskia Walentowitz).

IV | Les religions, la société et la laïcité

À la suite des attentats de 2015, il est apparu évident aux pouvoirs publics et à tous les Français de toutes origines que la place de l'islam dans l'espace public devait être repensée collectivement. Or, les chercheurs en SHS s'intéressent à cette question depuis les années 2000. Leurs travaux replacent les questions de l'importance des communautés musulmanes en France et de leur insertion dans l'espace public dans le contexte plus général de la diversification du paysage des religions en France. Auparavant, nous rappellerons, avec les auteurs du collectif publié sous la direction de Jocelyne Dakhli et Bernard Vincent, *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe*, 2011-2013, l'ancienneté de la présence des musulmans en Europe. Un point central est celui de la relation des musulmans à la laïcité, notion qui apparaît propre à la France et qui est, de plus en plus, étudiée dans une perspective comparée.

a | Le pluralisme religieux dans la France des années 2010

Anne-Sophie Lamine (PU Université de Strasbourg, UMR Dynamie) s'est intéressée aux conflits liés de ce pluralisme religieux croissant et aux ajustements des cadres politiques et juridiques (dir.), *Quand le religieux fait conflit. Désaccords, négociations ou arrangements*, 2014). Elle a été la coordinatrice du projet ANR CONFLIREL (2007-2011) : « La pluralité religieuse enjeu de conflits ».

Le lien entre religion et migrations est souligné avec force dans Lucine Endelstein, Sébastien Fath, Séverine Mathieu (dir.), *Dieu change en ville. Religion, espace, migration*, 2010, qui aborde autant les différentes confessions chrétiennes que musulmanes, juives ou encore bouddhistes et polynésiennes. Sébastien Fath (CR CNRS, UMR GSRL, EPHE), spécialiste du protestantisme, codirige ainsi un programme sur « Dieu change à Paris, les mutations religieuses et laïques en Île de France ».

Nadia Marzouki (CR CNRS, UMR Cespra, EHESS) a codirigé avec Olivier Roy, *Religious Conversions in the Mediterranean World*, 2013 et elle fait partie du projet Religiowest dirigé par Olivier Roy (Institut universitaire européen de Florence¹⁶) qui s'intéresse à la manière dont les états occidentaux repensent leurs relations aux religions dans un contexte d'intensification de la présence religieuse dans la sphère publique. Dans *L'Islam, une religion américaine ?*, 2013, elle avait montré comment l'islam est devenu, pour une partie importante du public américain, non plus simplement un problème de sécurité ou de politique étrangère mais un véritable problème de politique intérieure. Voir aussi Etienne Ollion (CR CNRS, UMR SAGE, Université de Strasbourg) « The French 'War on Cults Revisited.' Three Remarks on a Ongoing Debate », dans E. Barker et D. Kirkham, *State Responses to Minority Religions*, 2014.

Il ne peut être question de rappeler l'ensemble des travaux sur la laïcité, mais ils sont partie intégrante de la thématique abordée ici. Voir Jean-Claude Monod (CR CNRS, UMR Pays germaniques, ENS), *La Querelle de la sécularisation, de Hegel à Blumenberg*, 2002, 2012 ; *Sécularisation*

¹⁶ <http://www.eui.eu/Projects/ReligioWest/Home.aspx>

et *laïcité*, 2007, et surtout, les travaux de Jean Baubérot, par exemple, *7 laïcités*, 2015. En droit, voir les travaux de Mathilde Philip-Gay (MCF, Lyon 3), outre son projet dans l'appel *Attentats Recherche, Le droit de la laïcité : pour une pédagogie juridique*, 2016 ; et, avec Hugues Fulchiron, *La laïcité : un principe, des valeurs*, 2015.

Un des terreaux de la radicalisation est justement le rejet du pluralisme religieux. L'islamisme radical se caractérise ainsi par un antisémitisme viscéral, qu'il partage avec une extrême-droite où l'antisémitisme est de tradition, et que l'islam obsède, par ailleurs, de plus en plus (voir l'enquête de M. Wiewiorka, *La tentation antisémite*, 2006, et les travaux de Paul-André Taguieff, *La Nouvelle propagande antijuive. Du symbole al-Dura aux rumeurs de Gaza*, 2010.

b | L'islam dans la cité

Dans un article du Journal du CNRS¹⁷, Nadia Marzouki (CR CNRS, UMR Cespra) a directement posé la question de l'accord entre les musulmans et la République et a répondu par la positive. C'est une interrogation ancienne. Les travaux pionniers de Rémy Leveau, dont le collectif *Les musulmans dans la société française*, 1988, avaient étudié, pour la première fois, les comportements et attitudes religieuses des communautés musulmanes en France. Le sujet a été depuis amplement traité, sous des points de vue très différents (Gilles Képel, *Les banlieues de l'Islam*, 1985). Nancy Venel (MCF, Université Lyon 2, UMR Triangle) a travaillé précocement sur l'islam et la citoyenneté : *Musulmans et citoyens*, 2004 ; Valérie Amiraux, CR CNRS, détachée à l'Université de Montréal, est également auteure de travaux reconnus).

Les hommes et les organisations qui encadrent les musulmans en France sont désormais l'objet de recherches approfondies. Sur la question des imams, voir le livre de Romain Sèze (CR, Institut national des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice, INHESJ, UMR GSRL, EPHE), *Etre imam en France. L'exercice de l'autorité à l'épreuve de la disparition de l'évidence religieuse*, 2013, qui cherche à dresser un état des lieux sur la place des imams dans la structuration du fait islamique en France. Voir également ses articles de 2014 : « Condamnations des crimes perpétrés par l'État Islamique par les leaders musulmans en France. De l'unanimité aux débats », Observatoire Pharos pour le pluralisme des religions et des cultures, observatoirepharos.com ; « France's Imams as Producers of a "French" Islam », dans *Religious Norms in the Public Sphere* ; et « Les imams de France : des agents de prévention des processus de radicalisation ? », *Les cahiers de la sécurité intérieure*.

Elyamine Settoul (thèse IEP, 2012 ; postdoctorant INED ; Jean Monnet Fellow IUE ; postdoc Irsem), a soutenu une thèse sur *Contribution à une sociologie de l'engagement des militaires issus de l'immigration* à paraître en 2016 ; voir aussi « You're in the French army now » : institutionalizing Islam in the Republic's army », *Religion, State and Society*, 2015.

¹⁷ <https://lejournald.cnrs.fr/billets/oui-les-musulmans-sont-en-accord-avec-la-republique>

Franck Frégosi (DR CNRS, PU IEP Aix, Cherpa) s'intéresse au gouvernement de l'islam en France et à l'analyse des politiques publiques du religieux en Europe et Méditerranée. Voir, en particulier, éd., *Lectures contemporaines du droit islamique. Europe, Monde arabe*, 2004 ; ou *Penser l'islam dans la laïcité*, 2008. On rappellera son collectif plus ancien, (dir.), *La formation des cadres religieux musulmans en France : approches sociojuridiques*, 1998.

Le rapport au droit islamique est un enjeu central. Pour le situer, on mentionnera, en particulier, Baudouin Dupret (DR CNRS, UMR IIM, EHESS), *La charia aujourd'hui. Usages de la référence au droit islamique*, 2012 et, en général, le travail qu'effectue le Centre Jacques Berque à Rabat, notamment en coordonnant des partenaires européens sur les normativités islamiques et dans une approche comparée. Voir, également N. Bernard-Maugiron (CR IRD) et Jean-Philippe Bras (PU, Université de Rouen), *La charia*, 2015, ainsi que les travaux de Mohamed Houcine Benkheira (DE EPHE, GSRL).

Florence Bergeaud-Blackler (DR CNRS, UMR Iremam, AMU) travaille sur les normativités islamiques dans les sociétés sécularisées à travers la construction des normes marchandes religieuses (« halal ») : *Les Sens du Halal, Normativités Islamiques, Mondialisation et Sécularisation*, 2015. Elle a lancé une recherche en collaboration avec Sophie Dubuisson-Quellier (DR CNRS, UMR Centre de Sociologie des organisations, Sciences Po) et Juliette Rouchier (DR CNRS, UMR LAMSADE, Université Paris Dauphine) sur le fonctionnement économique du marché halal et les relations qu'il entretient avec les différents courants islamiques y compris radicaux.

Anne-Marie Brisebarre (DR CNRS émérite, UMR LAS, Collège de France) travaille de longue date sur les lieux de sacrifice animal et les conflits qu'ils suscitent dans le cadre de l'abatage rituel musulman massif, notamment lors de la fête de l'Ayd al Kabir.

Les formes culturelles développées chez les musulmans français font désormais l'objet d'enquêtes de terrain et de recherches précieuses. Voir la thèse en cours, de Warda Hadjab, à l'UMR Cespra (EHESS), sous la direction de Nilüfer Göle : *L'amour musulman : représentations et pratiques amoureuses chez les musulmans français*.

Depuis l'ouvrage pionnier de Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar, *Le foulard et la république*, 1995, la question du voile a fait l'objet de travaux intenses depuis son apparition, d'abord en milieu scolaire, puis dans l'espace public en général.

Dans une perspective plus large, on retiendra les travaux de Cherif Ferjani (PU, Université Lyon 2) s'intéresse aux implications de l'installation de populations de cultures musulmanes en France et en Europe occidentale à la fois pour le devenir de l'islam et pour l'évolution du paysage religieux dans ces pays. Nilüfer Göle (DE EHESS, UMR CESPRA), à travers son projet ERC « Islam in the Making of a European Public Sphere » (EUROPUBLICISLAM, 2008-2013), a étudié les forces de transformation qui émergent de la rencontre entre l'Islam et l'Europe (*Interpénétrations : L'Islam et l'Europe*, 2005 ; *Islam in Europe : the lure of fundamentalism and the*

allure of cosmopolitanism, 2011 ; *Musulmans au quotidien : une enquête européenne sur les controverses autour de l'islam*, 2015). Elle va bientôt faire paraître : *L'islam dans l'espace public européen*.

Les attentats récents nourrissent des réactions violentes au sein de la société française. Marwan Mohammed (CR CNRS, UMR Centre Maurice Halbwachs, ENS/EHESS) s'est intéressé à l'islamophobie : *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le problème musulman*, avec Abdellali Hajjat, 2013 et, avec Asal Houda, « Islamophobie en France : formes, définitions et mesures », dans *Migrations et mutations dans la société française*, 2014. Chercheuse associée au CMH et actuellement post-doctorante, McGill University, Montréal, cette dernière a aussi publié : « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, 2014.

Dans le même domaine, voir les travaux d'Abdellali Hajjat (MCF, Université Paris-Ouest, UMR ISP) est l'auteur de *Les frontières de l'« identité nationale »*. *L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, 2012 ; voir également (avec Julien Beaugé) « Élitisme françaises et construction du « problème musulman ». Le cas du Haut Conseil à l'intégration (1989-2012) », *Sociologie*, 2014.

V | Intégration, discriminations et politiques publiques

Les formes de radicalisation et le développement des violences ne peuvent être compris et prévenus que dans le cadre plus global de l'évolution de la société française et inséparablement d'une approche de la question des inégalités et des discriminations. Contrairement à une idée en cours, analyser et expliquer n'est pas « excuser » et les enseignements des sciences sociales peuvent contribuer à lutter efficacement contre toutes les formes de terrorisme¹⁸. Connaître les causes est la première condition de la protection contre la menace. Réciproquement les SHS ne peuvent plus refuser d'assumer la pertinence sociale et d'avoir des effets sur la société qu'elles prennent pour objet.

On notera que la plupart des travaux présentés dans ce chapitre ne sont pas récents. Certains datent d'une dizaine d'années et ils ont été largement publiés et diffusés, avec pour vocation d'alerter le public et les politiques sur une situation explosive, sans toujours rencontrer de succès. Leurs auteurs ont généralement continué à travailler sur les mêmes champs dans le nouveau contexte que nous connaissons, en cherchant à identifier et croiser la part des dominations politiques et sociales et de l'immersion dans le religieux.

Il faut admettre enfin que la société française n'est pas la seule à fabriquer des terroristes liés à l'islamisme radical. Les mêmes mécanismes sont à l'œuvre dans la Belgique proche aussi bien qu'aux États-Unis ainsi que dans la plupart des pays du Bassin méditerranéen. Nous sommes donc en présence d'un phénomène global dont les ressorts ne sont pas uniquement « nationaux ». D'autres pays, par exemple l'Allemagne, ne semblent cependant pas être concernés de la même manière, d'où l'importance de mener des recherches comparées.

L'ensemble des travaux existants sur les tensions éprouvées par la société française est donc impressionnant et les connaissances disponibles sont suffisantes pour penser concrètement les solutions politiques, d'autant plus que les effets négatifs induits par les grands choix de la société française sont analysés avec de plus en plus de force et d'évidence (François Dubet, *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*, 2014 ; Patrick Savidan, *Voulons-nous vraiment l'égalité ?*, 2015). La question, devenue centrale depuis une ou deux décennies, est donc la mise en œuvre effective de ces savoirs et de ces prédictions sous forme de politiques publiques. Sur ces questions, la présente note ne peut qu'esquisser le paysage des recherches et un recensement plus approfondi est en cours par l'observatoire des SHS.

a | Minorités et espace public

Une des constatations faites en 2015 est que les jeunes radicalisés ne sont pas toujours en situation d'exclusion sociale. Le fait d'appartenir à une minorité peut cependant exposer à des proces-

18 http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/12/14/la-sociologie-ce-n-est-pas-la-culture-de-l-ex-cuse_4831649_3232.html

sur de discriminations (François Dubet, *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, avec O. Cousin, E. Macé, S. Rui, 2013).

La question des relations entre la police, et les forces de l'ordre en général, et les jeunes issus des minorités, très compliquée à étudier, a fait l'objet d'enquêtes approfondies mais nécessite un meilleur accès aux terrains et données.

Sur le contrôle des espaces publics, voir les travaux François Bonnet (CR CNRS, UMR Pacte, Université de Grenoble) : « The invader, the enemy within and they-who-must-not-be-named. How police talk about minorities in Italy, the Netherlands and France », *Ethnic and Racial Studies*, 2015 et « Contrôler des populations par l'espace? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux », *Politix*, 2012.

Fabien Jobard (DR CNRS, UMR Cesis, UVSQ), s'est intéressé à l'usage de la force par la police (*Sociologie de la police : politiques, organisations, réformes*, 2015 ; avec Jacques de Maillard) ; et aussi aux mobilisations contre les violences policières, à la délation ou encore aux contrôles d'identité (F. Jobard, René Lévy, John Lamberth, Sophie Névanen, « Mesurer les discriminations selon l'apparence : une analyse des contrôles d'identité à Paris », *Population*, 2012). Il a enfin travaillé sur les émeutes urbaines (*Rioting in the UK and France : a comparative analysis*, (dir.) avec David Waddington et Mike King, 2009).

D'autres travaux réalisés dans le cadre de l'évolution des métropoles et du développement des banlieues étudient les phénomènes fugaces et violents des émeutes qui se répandent dans le monde entier depuis quarante ans (Alain Bertho, PU Université Paris 8, UMR LAVUE : *Le temps des émeutes*, 2009). L'Observatoire franco-brésilien des banlieues et des périphéries présente un recensement des émeutes dans le monde¹⁹. Laurent Mucchielli (DR CNRS, LAMES, AMU) est un sociologue bien connu de la délinquance et de l'action publique (*L'invention de la violence. Des peurs, des chiffres, des faits*, 2011 ; *Criminologie et lobby sécuritaire. Une controverse française*, 2014). Voir, également, les travaux de Lilian Mathieu (DR CNRS ; Centre Max Weber, Lyon 2) : « The Politicisation of Immigration and Race in France: Towards a Process of Racialisation? » dans *Anti-Racist Movements in the EU. Between Europeanisation and National Trajectories*, 2013 qui introduisent la question du racisme et de la racialisation des relations sociales.

À une échelle plus ample, Sebastian Roché (DR CNRS, UMR Pacte, Université de Grenoble), spécialiste de l'insécurité (*Le frisson de l'émeute. Violences Urbaines et banlieues*, 2006 ; *Police de proximité*, 2004 ; *Tolérance zéro? Incivilités et insécurité*, 2002), est engagé depuis la fin des années 2000 dans le projet européen : Eurojustis FP7 2007-2013 (*Une échelle de police démocratique ; Towards a Democratic Policing Scale*²⁰) avec une extension hors des frontières

19 <https://oibp.wordpress.com/>

20 http://www.pacte-grenoble.fr/wp-content/uploads/pdf_ScaleofPolicing_Justis_2010_FINAL.pdf

de l'Europe : The Governance and Oversight of Internal Security Forces In Turkey and the EU: a Comparative Evaluation, 2013. Jacques de Maillard (PU, UMR Cesisip, UVSQ) co-porte avec lui le projet Eurojustis : voir ses travaux récents « Plural policing of public places in France. Between private and local policing » (avec F. Bonnet et S. Roché), *European Journal of Policing Studies*, 2015 ; « Une centralisation renforcée par le chiffre ? Les effets contradictoires des indicateurs chiffrés dans la police nationale en France », dans *Politiques et management public*, 2014, et « Convergence, transferts et traduction. Les apports de la comparaison transnationale » (avec P. Hassenteufel), *Gouvernement et action publique*, 2013 ; « Réformes des polices dans les pays occidentaux. Une perspective comparée », *Revue française de science politique*, décembre 2009. Une autre approche avec Jérôme Ferret : *Social Movements, State and Policing in Post Modern Societies*, 2016.

Chowra Makaremi (CR CNRS, UMR Iris, EHESS) travaille sur les expériences de la violence étatique éprouvées, en particulier par les exilés, avec des terrains dans la zone d'attente de Roissy ou auprès des mineurs étrangers isolés.

Les questions liées à la nationalité et aux données ethniques forment un champ majeur où se détachent plusieurs figures dont celle de Patrick Weil (DR CNRS, Centre d'Histoire sociale du XX^e siècle, Université Paris 1).

b | Les politiques de lutte contre les inégalités et les discriminations

Les travaux des économistes français font référence sur le sujet. Thomas Piketty (DE, EHESS, École d'Économie de Paris), *L'Économie des inégalités*, 2004. Caroline Guibet-Lafaye (DR, CNRS, Centre Maurice Halbwachs, EHESS/ENS) travaille sur la représentation des inégalités et leurs effets sur la cohésion sociale ; voir, par exemple, Michel Forsé, Sophie Richardot, Caroline Frénod, Caroline Guibet Lafaye et Maxime Parodi « The sense of distributive justice in children from 6 to 10. Equality predominates but sharing norms are different depending on school performance », *Revue européenne des sciences sociales*, 2016, 54.

Sur l'évaluation des politiques publiques en matière de traitement de chômage, on partira des travaux de Jean-Marie Pillon (chercheur au Centre d'études de l'emploi) : « Un nouveau rôle pour Pôle emploi ? Evolution de ses stratégies au prisme des indicateurs de performance », 2014, *Connaissance de l'emploi*, 117 ; avec Nicolas Sallée, « De la construction des normes gestionnaires à leur appropriation. Une comparaison Pôle Emploi - Protection judiciaire de la jeunesse », dans *L'État social dans tous ses états: Rationalisations, épreuves et réactions de l'intervention sociale*, 2014 ; enfin, Jean-Marie Pillon et Claire Vivés, « Le service public de l'emploi entretient-il le culte du secret ? Objectiver les difficultés à enquêter sur les politiques de l'emploi », dans Marielle Pous-sou-Plesse et Jean-Claude Barbier (dir.), *Usages de la sociologie dans les politiques sociales*, 2015.

Voir également les chercheurs qui s'interrogent sur l'évolution globale de la société française comme Michel Kokoreff (PU Paris 8, UMR CRESPPA ; *Refaire la cité*, avec Didier Lapeyronnie,

2013 ; *Une France en mutation. Globalisation, classes sociales, individus*, 2012). Sur le plan spatial, autour de Bernard Bret (Université Lyon 3) et de Philippe Gervais-Lambony (Université Paris-Ouest), tout un pan de la recherche en géographie s'est structuré autour des questions de justice spatiale. La revue *Justice spatiale, Spacial Justice*²¹ publie régulièrement les recherches sur ce thème.

Une des caractéristiques françaises est que ces questions se concentrent sur une partie du territoire national, dans des espaces improprement appelés « banlieues », « cités » ou « quartiers ». Les recherches de Marwan Mohammed sur la formation des « bandes » dans les banlieues en interrogent la dimension ethnique qui est, à ses yeux, largement construite, renvoyant de fait à leur dimension sociale : *La formation des bandes : entre la famille, l'école et la rue*, 2011. Ces positions sont rejointes par celles de Valérie Sala-Pala (PU, Université Jean Monnet de Saint-Etienne, UMR Triangle), qui a montré comment la politique du logement social a contribué à la construction des frontières ethniques en Grande-Bretagne et en France, à partir d'études de cas menées à Birmingham et à Marseille (*Discriminations ethniques*, 2013). Ces travaux sont à replacer dans le contexte plus général décrit par Thomas Sauvadet (MCF, Université Paris Est, EA Litres), *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, 2006, qui a mis en évidence les trois maux dont souffrent les cités : désorganisation socio-économique ; renforcement des dépendances locales ; rivalités pour le contrôle des ressources. Une comparaison intéressante France/Royaume-Uni a été publiée par Danièle Joly (PU émérite, UMR CADIS, EHESS), *L'émeute*, 2007.

Les travaux de Laurent Mucchielli sur la violence et les politiques de sécurité, de Stéphane Beaud sur la mobilité sociale (« 80 % au bac » et après ? *Les enfants de la démocratisation scolaire*, 2002 ; *La France invisible*, (dir.), 2006), qui n'ont pas été nécessairement conçus en lien direct avec l'islam, offrent des clefs importantes pour comprendre l'islam en banlieue.

En géographie, le lien entre politique de la ville et ségrégation a fait l'objet d'une importante littérature. Voir Sylvie Fol (PU, Université Paris 1, UMR Géographie-Cités) et Paul Cary, « Les métropoles face aux dynamiques de ségrégation et de fragmentation », *Géographie, économie, société*, 2012; ou encore Sonia Lehman-Frisch (PU, Université Paris-Ouest, UMR Lavue), « La ségrégation : une injustice spatiale ? Questions de recherche », *Annales de géographie*, 2009. Des recherches ont également fait le bilan de la politique de la ville en France (Sylvie Fol, « La politique de la ville, un outil pour lutter contre la ségrégation ? » *L'information géographique*, 2013) et des moyens mis en place pour lutter contre les effets de la concentration de la pauvreté dans certains quartiers et en particulier dans les grands ensembles. Les différents outils mis en place depuis les années 1970, avec pour objectif l'instauration de formes de mixité sociale ont été analysés. Les grands ensembles, en particulier, ont fait l'objet de travaux spécifiques (voir Méлина Germes, CR CNRS, UMR Passages, Université Bordeaux-Montaigne, « Les grands ensembles de banlieue comme menaces urbaines ? Discours comparés – Allemagne, France, Pologne » , *Annales de Géographie*, 2010).

21 <http://www.jssj.org>

Ajoutons qu'en science politique ou en sociologie, l'analyse des politiques de la ville peut être articulée à la question des discriminations ou de l'occupation spatiale des groupes sociaux. Il faut citer les travaux de Gilles Pinson (Centre Emile Durkheim-Bordeaux) de Valérie Sala-Pala et de Camille Hamidi, MCF Université Lyon-2 (toutes deux à Triangle), ou encore de Renaud Epstein (MCF, Université de Nantes). Dans cette même catégorie de réflexion, la question des émeutes dans les banlieues a retenu l'attention de nombreux chercheurs ou sociologues réfléchissant aux questions des marges et des rapports aux autorités Didier Fassin (IRIS), *La Force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, 2011 ou, sur un autre versant sociologique, Gérard Mauger, *La sociologie de la délinquance juvénile*, 2009, ou encore Loïc Wacquant, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*, 2007.

c | Migrations et insertion

Les travaux sur les migrations forment un ensemble considérable, au premier rang desquels viennent les productions des UMR Migrinter (Université de Poitiers), IRIS (EHESS, Université Paris 13) et URMIS (Université de Nice, Université Paris-Diderot), spécialisées sur cette thématique. Ces recherches portent de plus en plus sur les liens entre mobilités humaines et dynamiques socio-spatiales. Elles examinent les trajectoires des populations immigrées dans l'espace social et matériel de la ville contemporaine et permettent un retour critique sur les politiques publiques de la ville et les solutions proposées pour favoriser l'inclusion sociale des populations immigrées. Les évolutions récentes des recherches sur les migrations se sont faites en analysant les phénomènes migratoires dans le contexte des caractéristiques et des dynamiques des espaces urbains (phénomènes de ségrégation). Des travaux ont également porté sur les pratiques médiatiques des migrants et sur le rôle des médias communautaires. La revue *REMI* (Revue Européenne des Migrations Internationales) ainsi que les *Cahiers de l'Urmis* sont d'importants repères pour ces travaux.

La définition des politiques migratoires en Europe et à l'échelle européenne fait l'objet des premières recherches de Virginie Guiraudon (DR CNRS ; UMR CEE, Sciences Po) ; *Les politiques d'immigration en Europe : Allemagne, France, Pays-Bas*, 2000). L'impact de l'immigration sur la société française depuis les années 1960 reste un champ d'études majeur : voir Ahmed Boubeker (PU, Université de Saint-Etienne) et Abdellali Hajjat (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France 1920-2008*, 2008.

L'analyse comportementale est aussi mobilisée dans un projet déposé pour le défi 9 de l'ANR qui s'intéresse aux « préjugés non-conscients et non accessibles envers les migrants. En soulignant le caractère incarné et situé de la cognition et à l'aide d'environnements de réalité virtuelle, ce projet développera des connaissances permettant la mise en place de politiques publiques réduisant efficacement les préjugés ».

Manlio Cinalli (Sciences Po, UMR Cevipof), a travaillé sur la jeunesse issue de l'immigration en France et en Grande-Bretagne, et désormais, en Italie. Voir aussi Ali Ben Saad (MCF, AMU,

UMR Iremam) sur les réseaux migratoires et Nacira Guénif (PR, Université Paris 8) qui a écrit le premier ouvrage d'importance sur les filles de l'immigration.

Sur le contrôle des étrangers, on pourra se reporter à Mathilde Darley (CR CNRS, UMR CESDIP, UVSQ; thèse soutenue en 2008 à l'IEP : *Frontière, asile et détention des étrangers. Le contrôle étatique de l'immigration et son contournement en Autriche et en République tchèque*) qui a participé à l'ANR TerrFerme (2009-2014) portant sur les dispositifs contemporains de l'enfermement et coordonne le projet ANR-DFG : ProsCrim portant sur « La traite des êtres humains saisie par les institutions. Une comparaison France-Allemagne ».

d | Mémoires et héritages

À la périphérie de la question de l'islam, les affrontements autour de la place faite dans la société française contemporaine, métropolitaine et domienne, de la mémoire de l'esclavage ont été étudiés par Christine Chivallon (DR CNRS, Université de Bordeaux, UMR LAM), *L'esclavage. Du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe*, 2012, par Johann Michel (PU Université de Poitiers, UMR Institut Marcel Mauss), *Devenir descendant d'esclaves. Enquête sur les régimes mémoriels*, 2015, ou encore par les chercheurs réunis au sein du Centre International de recherches sur les esclavages (Esclavages CIRESC) actuellement Laboratoire International Associé du CNRS, dirigé par Myriam Cottias (DR CNRS, Université des Antilles, UMR CRPLC). On se reportera également aux travaux de Françoise Vergès.

Les questions de constructions, d'utilisation et de manipulations politiques des mémoires sont centrales. Les travaux de Marie-Claire Lavabre (DR CNRS, UMR ISP, Université Paris-Ouest) ou de Michèle Baussant (CR CNRS, UMR LESC, Université Paris-Ouest; et Umifre CRFJ), corédactrice avec Evelyne Ribert et Nancy Venel, du rapport *Mémoire de l'émigration, mémoire des migrations, mémoire des luttes sociales, trois formes de patrimonialisation de la mémoire de l'immigration en France*, 2009, sont des références fondamentales.

Voir également Michèle Baussant, Irène dos Santos, Evelyne Ribert et Isabelle Rivoal (dir.), *Migrations humaines et mises en récit mémorielles, Approches croisées en anthropologie et pré-histoire*, 2015. Nancy Venel (« Non, nos parents n'ont pas toujours courbé l'échine : les usages militants de la mémoire pour l'obtention d'une légitimité locale et nationale », dans Marianne Amar, Yves Frenette, Mélanie Lanouette et Martin Pâquet (dir.), *Musées, histoire, migrations*, 2015) aborde également et directement cette question.

La difficulté qu'a la société française à aborder les questions mémorielles est aussi liée aux problèmes spécifiques posés dans les communautés académiques par les études sur la période coloniale et sur ses conséquences, y compris en France, après le mouvement des décolonisations. La recherche ne saurait faire l'économie d'une compréhension beaucoup plus étendue du passé colonial de la France, menée en particulier dans les UMR et les EA tournées vers les études

aréales. A la différence des États-Unis, où il y a eu une politique systématique, dans les années 2000, d'intégration de l'approche postcoloniale, et de recrutement à l'université de grands spécialistes, les chercheurs français sont trop rares dans ce domaine.

Les études de genre, fortement soutenues au CNRS depuis quelques années, font exception et sont de façon générale devenues très importantes dans l'ensemble des thématiques de cette note : nous noterons en particulier les travaux de Myriam Cottias ; Sylvie Thénault (DR CNRS, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, Université Paris 1) ; Séverine Labat (CR CNRS, EHESS, UMR CADIS). Beaucoup d'excellent-e-s spécialistes sont EC en philosophie, littérature, histoire, sociologie : à Paris 8, Elsa Dorlin et Eleni Varikas, UMR CRESPPA ; Anne Berger, Eric Fassin, Nadia Setti, UMR LEGS ; Christine Detrez (MCF, ENS Lyon), Pascale Barthélemy (MCF, ENS Lyon, UMR LARHRA) ; Nasima Moujoud (MCF, UMR LAHRA, Université de Grenoble) ; Nicolas Bancel (PR, Université Strasbourg, détaché à l'Université de Lausanne). La géographie émerge ici aussi par les travaux de Béatrice Collignon (PU, Université Bordeaux-Montaigne, UMR Passages).

e | Les politiques éducatives

Les sciences de l'éducation et les sociologues ont beaucoup étudié les politiques publiques dédiées à l'intégration des immigrés en milieu scolaire et à leurs effets. Tout indique que le secteur de l'éducation a un rôle fondamental à jouer à la fois pour éviter les phénomènes de radicalisation, pour transmettre les valeurs de la République et pour lutter contre les discriminations qui minent la société française. On citera, à titre d'exemple, les livres emblématiques de Françoise Lorcerie (DR CNRS émérite, UMR Iremam, AMU), *L'École et le Défi ethnique, Education et intégration*, 2003 ou encore « A French Approach to Minority Islam in Education ? Normative Confusion », *Journal of International Migration and Integration*, 2010). Leurs effets semblent avoir été peu marqués.

Ces travaux doivent être resitués dans un contexte plus général de recherches sur l'intégration des jeunes dans la cité, comme c'est le cas pour Patricia Loncle (EC École des hautes études en santé publique, UMR CRAPE, Université Rennes 1) qui travaille davantage les politiques de jeunesse (voir les deux collectifs : *Beyond Discourses, Practices and Realities of Youth Participation in Europe*, 2012 et *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, 2012), mais sans exclure les questions d'engagement et de violence.

Evelyne Ribert (CR CNRS ; UMR IIAC, EHESS) a mené une enquête sur le rapport des jeunes à la citoyenneté et étudié spécifiquement le rapport des jeunes issus de l'immigration européenne ou extra-européenne à la communauté nationale (*Liberté, égalité, carte d'identité : les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale*, 2006). Au sein des travaux de l'UMR GEMASS (Université Paris-Sorbonne) sur les jeunes, citons en particulier Vincenzo Cicchelli (MCF, Université Paris Descartes : *Global society, Cosmopolitanism and Human Rights*, 2013 ; *L'autonomie des jeunes : questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants*, 2013).

Les recherches en éducation sont cruciales et doivent être développées et mieux articulées avec tous les champs de la recherche. François Dubet (auteur d'un ouvrage pionnier, *La galère. Analyse des conduites marginales des jeunes*, 1985), Agnès Van Zanten (DR CNRS, UMR OSC, Sciences Po) ou Marie Duru-Bellat (PR émérite, Sciences Po, UMR OSC) ont promu ce domaine de recherche, qui est un lieu d'expérimentation sociale et de débat public majeur, dans un grand nombre de pays.

Pour toute une série de raisons, la France est en retrait par rapport à cette tendance, ce qui se traduit par une évolution préoccupante du système éducatif. Les attentats de 2015 ont suscité des débats dans les communautés et établissements d'enseignement et ont mis en évidence le rôle que devait jouer l'éducation dans la formation citoyenne et morale de l'ensemble de la population, et notamment dans la constitution d'un esprit d'ouverture, de critique et de défense des libertés. D'où l'importance de développer la recherche en éducation, domaine qui a été longtemps négligé ou sous-évalué, par exemple au CNRS, mais de façon plus générale, l'éducation étant vue comme complémentaire de la recherche et pas sujet de recherche.

En matière de politique scientifique aussi, l'accent a été insuffisant, qu'il s'agisse du niveau européen, puisqu'aucun des 7 défis d'Horizon 2020 n'est dédié à l'éducation, ou de l'ANR qui a longtemps réservé une place relativement mineure à ces sujets. Les questions d'éducation sont hors du périmètre du CNRS au moins depuis les années 1980, moment où la psychologie a été extraite du domaine des sciences humaines et sociales et sociales pour être tournée vers les sciences de la vie et les neurosciences. Les efforts actuels pour faire revenir les sciences des comportements au cœur de la recherche SHS et les articuler aux sciences sociales modifient progressivement cette situation (en particulier par le soutien à plusieurs unités interdisciplinaires de psychologie sociale et lancement d'un défi spécifique au CNRS). Malgré plusieurs tentatives fructueuses (CNCRE, PIREF) mais non pérennes pour tenter de développer des réseaux de recherche d'envergure, les nombreux laboratoires universitaires qui travaillent sur l'éducation manquent cruellement d'actions de coordination qui permettraient d'améliorer la qualité des recherches et de faciliter la mise à disposition de leurs résultats vers les acteurs du système éducatif.

Actuellement plusieurs actions voient le jour qui méritent d'être soutenues. L'implication plus grande de l'Ifé dans le domaine du numérique éducatif constitue une avancée intéressante. Elle repose sur une alliance entre les STIC et les neurosciences cognitives (avec l'Institut des neurosciences de Lyon sur le thème des premiers apprentissages). La création d'un GIS associant une dizaine de laboratoires universitaires sur « Innovation, Industrialisation, Formation » ouvre des perspectives de collaboration internationale. L'intérêt de plusieurs COMUEs pour la recherche en éducation (Université de Lyon avec l'IFE autour de la formation des enseignants, COMUE HESAM autour de l'éducation tout au long de la vie (avec l'appui du CNAM), COMUE USPC autour des politiques publiques, les COMUE UEB, Paris-Saclay, Lille Nord de France autour des apprentissages, ...) devrait être encouragé en privilégiant les approches interdisciplinaires. L'objectif serait, au niveau de ces projets de COMUE, de faire travailler des groupes importants de chercheurs sur les problèmes évoqués ici. Il ne s'agirait pas uniquement de mobiliser les forces

existantes mais de créer un milieu scientifique et de valoriser les recherches en cours.

Enfin il est important, dans ce domaine comme d'autres, de multiplier les initiatives associant chercheurs, praticiens et responsables de politiques scolaires et universitaires pour que les connaissances produites par plusieurs centaines de chercheurs de toutes disciplines éclairent les pratiques, les débats et les décisions. Le lancement en janvier 2016, en région Auvergne Rhône-Alpes, d'une expérimentation pour la création d'Instituts Carnot dédiés à l'éducation entend répondre au défi des pratiques pédagogiques puisqu'il vise à mettre en place des structures de coopération entre enseignants et chercheurs sur l'éducation, lieux d'échanges, de dialogue et d'élaboration de projets partagés.

Des lieux d'interaction
entre recherche et politiques

VI | De la recherche aux politiques publiques

a | Construire une interface opérationnelle de transfert des connaissances

Les événements tragiques de l'année 2015 ont eu un effet collatéral inattendu sur la recherche en sciences humaines et sociales en France.

Ils ont mis en évidence l'importance du décalage entre le grand potentiel de l'enseignement supérieur et de la recherche en SHS à contribuer à une meilleure compréhension de ces événements, et à tenter d'y apporter des solutions ; et la perception qu'en avaient les décideurs publics et les réels moyens donnés aux acteurs de la recherche pour mettre en œuvre leurs propositions et solutions.

Ils ont surtout mis en évidence les difficultés que rencontrent les décideurs publics à utiliser au mieux, et dans l'intérêt de la nation qui les a financés, les résultats, massifs et variés, de la recherche publique. Ces difficultés les amènent parfois à se reposer, soit sur une expertise interne à l'appareil d'Etat, qui est souvent limitée, soit sur des acteurs privés, agissant dans le cadre d'associations, de fondations ou de *think tanks*, qui ont acquis un statut d'expert dont la base scientifique est très variable et dont l'indépendance n'est pas toujours garantie.

La radicalisation religieuse de certains de nos concitoyens et l'effet dévastateur des connexions avec les organisations terroristes moyen-orientales ne sont pas les premiers défis qui se posent à la société française du XXI^e siècle. Sur d'autres sujets sociétaux majeurs, comme la transition énergétique, les changements climatiques, il existe cependant une expertise abondante en sciences humaines et sociales produite par une grande variété d'organismes, de structures, ou de cabinets, publics ou privés, y compris au sein des ministères, à laquelle les politiques ont pu avoir recours.

La radicalisation religieuse, les violences qui en résultent et ce que les sociétés peuvent faire pour s'en protéger et les prévenir, constituent une question sur laquelle il n'existe pas de travaux scientifiques sérieux en dehors de ceux menés au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ces travaux sont de statuts, de longueurs, d'approches et d'ampleur très divers mais ils ont pour point commun d'appliquer systématiquement à ces questions les méthodologies professionnelles des SHS et de les diffuser au sein de publications reconnues par les pairs.

La commande passée à l'Alliance ATHENA par l'autorité politique en janvier 2015, puis en novembre 2015, de dessiner les contours de cette masse considérable de travaux, exposée dans la note ci-dessus, est la conséquence de la prise de conscience de la part des décideurs publics de ce potentiel de recherche qui est aussi un potentiel d'action.

Il est à présent indispensable de lancer une réflexion sur ce paradoxe français qu'est la quasi-ignorance mutuelle de deux mondes, celui des chercheurs en sciences humaines et sociales, et celui des politiques.

Les spécialistes du transfert des connaissances identifient deux modes de communication entre les chercheurs et les décideurs qui ont clairement fait la preuve de leur inefficacité.

Le premier mode est l'approche *science push* ou *producer push* selon laquelle le chercheur définit lui-même le thème de sa recherche, en rédige les résultats et en assure la diffusion parmi ses pairs. Le transfert au-delà des limites de sa communauté scientifique, en particulier vers la société civile, le monde économique ou les décideurs publics, n'est pas envisagé au départ ; il ne se réalise que dans un petit nombre de cas et dans une conjoncture particulièrement favorable.

Le second est le *problem-solving model*. Les décideurs publics se tournent vers un chercheur, ou plusieurs, pour les auditionner dans le cadre d'une commission ou pour les investir d'une mission de réflexion et de propositions, encadrée par les besoins politiques qu'ils ont exprimés. Les chercheurs apportent alors au politique une expertise scientifique, souvent traduite dans un rapport, qui peut se trouver inscrit dans une logique « utilitaire », même si ce modèle a pu être perfectionné sous la forme de expertises collectives, qui sont des exercices de synthèse des connaissances scientifiques validées sur des questions faisant l'objet de controverses.

Ce sont ces deux modes qui sont ordinairement appliqués en France en ce qui concerne les SHS publiques. La plupart des chercheurs ne se préoccupent pas de transférer leurs résultats de recherche vers la société. N'ayant reçu aucune formation dans ce domaine, ils n'ont d'ailleurs aucune idée claire des processus qui leur permettraient de le faire. Les décideurs ont, quant à eux, pris l'habitude de se reposer sur des experts souvent liés à leurs cercles. Ils ne se tournent que rarement vers des chercheurs en SHS, le plus souvent à titre individuel, dans le cadre de missions, souvent très publicisées, mais dont les résultats à long terme sont faibles. La multiplication récente des enquêtes répétitives et des rapports d'origines variées sur le phénomène de la radicalisation religieuse, tous sans résultats, traduit bien la relative insatisfaction des acteurs sur ces dispositifs.

Nous proposons donc de faire de la question de la radicalisation un banc d'essai pour le développement en France d'un autre mode de communication entre le monde des chercheurs de l'ESR et le monde des décideurs politiques. Il consiste dans le développement d'une interface opérationnelle qui tient un rôle d'intermédiaire, ou de *broker*, entre chercheurs et décideurs politiques (Voir, *supra*, II Préconisations, c Actions de transferts).

Des institutions internationalement reconnues jouent déjà ce rôle qui n'existe pas en France. C'est parfois leur unique mission, comme la Leopoldina, en Allemagne, dont le travail est de transformer les idées des chercheurs en propositions d'actions (*From ideas to statements*). D'autres l'ont progressivement intégré à leur mission. C'est le cas de la Royal Society, en Grande-Bretagne, à travers son Science Policy Centre et ses programmes *Topics and Policy*, ou encore du Van Leer Jerusalem Institute.

b | Rôle(s) de la recherche dans la lutte contre la radicalisation : quelques exemples européens

Depuis le début des années 2000, la lutte contre la radicalisation s'est imposée comme une priorité pour les gouvernements, d'abord dans de nombreux pays européens, comme les Pays-Bas ou l'Angleterre (*Prevent Strategy*, 2011, 116 p.), puis pour la Commission européenne, et, plus récemment, en France. Partout ont été produits de nombreux rapports, livres blancs, ou notes qui ont parfois informé des plans de lutte et de prévention contre la radicalisation. En parallèle, la recherche scientifique sur le concept même de radicalisation, sur ses mécanismes, et sur ses causes, a considérablement progressé. La question qui nous occupe ici est donc de savoir si la recherche a informé les décisions des pouvoirs publics dans l'élaboration de ces rapports et de ces plans.

Exemple 1

Rapport du Groupe de diagnostic stratégique n°3 de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice, dirigé par Marion Marty, chargée de la laïcité, de la pratique du culte et de la politique de la ville au ministère de la Justice, et intitulé *Radicalisation islamiste et filières djihadites : prévenir, détecter et traiter*, 76 pages, juillet 2015 .

Le groupe ne compte aucun chercheur parmi ses 21 membres (journalistes, policiers, magistrats, ainsi que le député Sébastien Pietrasanta, lui-même auteur d'un rapport *La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme*, rendu en juin 2015, à la demande du premier ministre). Le groupe n'a entendu aucun chercheur parmi les quatorze personnalités qualifiées auditionnées. Ces dernières étaient, pour l'essentiel, des praticiens et institutionnels (juges, policiers, membres des services de renseignement). En revanche, les 105 notes de bas de pages font apparaître de nombreuses références venues du monde de la recherche. Le dialogue entre les deux mondes est ici fondé sur l'écrit et l'usage externalisé des travaux de recherche.

Exemple 2

« *Preventing and countering youth radicalisation in the EU. Study* » for the Libe Committee (Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures), Union Européenne, avril 2014, 41 pages . Le rapport est produit par quatre chercheurs, D. Bigo (Pr. KCL), L. Bonelli (MCF-Paris Ouest Nanterre), E.-P. Guittet (MCF U. of Manchester) et F. Ragazzi (MCF U. of Leicester). Le point commun de ces quatre chercheurs est d'être identifiés comme membres du Centre d'Etudes sur les Conflits, liberté et sécurité (CCLS), association loi 1901, créée en 1990, dont D. Bigo et L. Bonelli sont directeur et secrétaire général adjoint. Les auteurs ne semblent pas avoir mené d'auditions. Les décideurs politiques sont généralement cités à partir d'interviews publiées dans la presse. Au-delà de leurs propres recherches, les auteurs donnent une liste de références indiquant un large éventail de lectures : sur les théories sociales de la violence ; sur l'exemple des brigades internationales et du terrorisme nord-irlandais ; sur l'approche psychologique du terrorisme. Un exemple d'un rapport préparé uniquement par des chercheurs mais évoluant au sein d'un *think tank*.

Exemple 3

Comprendre et expliquer le rôle des nouveaux médias sociaux dans la formation de l'extrémisme violent. Une recherche qualitative et quantitative, non daté, 40 pages .

Le rapport a été commandé par le Service Public Fédéral Intérieur belge et par Politique Scientifique Fédérale belge. Le promoteur-coordonateur est Lieven Pauwels de l'UGent. L'étude est, en effet, liée à la direction de recherche « Radicalisation » de l'Institut d'études pour la sécurité et la politique urbaine de l'Université de Gand. « L'institut a construit une expertise sur la radicalisation au cours du projet de recherche 'Polarisering en radicalisering: een integrale preventieve aanpak' mené à la demande du Ministère de l'Intérieur ». Un rapport purement scientifique mais avec des recommandations de nature politique.

Exemple 4

Terrorism and Radicalisation – TERRA, projet financé par la Commission européenne (Département : Migration and Home Affairs) pour créer un programme de prévention et d'apprentissage, fondé sur un réseau européen (Terra I ; Terra II).

Les résultats attendus sont une méthodologie de description et d'approche de la radicalisation et de la déradicalisation, ainsi qu'un manuel de recommandation pour les enseignants, gardiens de prisons, travailleurs sociaux, journalistes et décideurs publics ; ou encore un package « éducation » pour les écoles. Le projet ambitieux réunit plusieurs institutions : Impact (PB) ; AVV11M The Association to Help the Victims of March 11th (Espagne) ; University College Roosevelt (Pays-Bas) ; Quilliam Foundation (GB).

L'implication des chercheurs d'UCR s'est faite à travers l'élaboration d'un « programme d'éducation civique pour les lycéens destiné non seulement à prévenir la radicalisation mais aussi à améliorer leurs compétences en citoyenneté globale ». Des étudiants en psychologie sociale ont été sollicités pour l'élaboration des leçons. Un programme financé par l'Europe mais mené au sein de structures parapubliques – avec une implication concrète des chercheurs publics et une forte dimension éducative.

Exemple 5

Radicalization Awareness Network (RAN) est un réseau lancé par la Commission européenne (DG Migrations and Home Affairs). C'est un réseau qui connecte des gens impliqués dans la prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent partout en Europe. Il peut concerner : des praticiens directs, des experts de terrain, des travailleurs sociaux, des enseignants, des ONG, des organisations de la société civile, des groupes de victimes, des autorités locales, les forces de l'ordre, des universitaires etc. Il s'appuie sur le Ran Centre of Excellence (CoE), qui est financé par la Commission européenne et qui prend en charge l'ensemble des tâches logistiques, administratives et techniques. Ran est structuré autour de groupes de travail thématiques dirigé par un comité de pilotage dirigé par la Commission européenne. Le comité de pilotage est composé des présidents des groupes de travail et de la structure administrative. Un des groupes de travail, Exit, travaille sur la déradicalisation – ce groupe a produit un guide indexant et présentant les programmes de déradicalisation de plusieurs pays européens.

Exemple 6

Countering Radicalization in Europe, rapport préparé au sein de l'International Center for the Study of Radicalisation and Political Violence (ICSR), 2012, 84 pages. Cette institution créée en 2008 a pour mission de *to bring together knowledge and leadership*.

Elle entend produire des recherches de niveau international pour instruire le public et aider les décideurs publics et les praticiens à trouver des solutions plus intelligentes pour aborder la radicalisation et la violence politique. Elle est indépendante et non partisane et publie l'ensemble de ses travaux. Elle résulte d'un partenariat entre cinq établissements de recherche et d'enseignement supérieur : King's College London; the University of Pennsylvania; the Interdisciplinary Center Herzliya (Israël); the Jordan Institute of Diplomacy; and Georgetown University. Elle comptait (en 2014) neuf membres permanents.

Le rapport a été préparé par deux ICSR Associate Fellows. Il livre une revue des principales expériences en matière de contre- et de dé-radicalisation en GB, PB, Danemark et Norvège. La manière dont le partenariat fonctionne avec les institutions universitaires mentionnées n'est pas explicitée et une partie essentielle de la production de l'ICSR semble le fruit des permanents.

Il est à noter que l'ICSR n'est pas le seul centre de recherches qui se soit récemment organisé en Grande-Bretagne sur la thématique de la sécurité. Le Centre for Research and Evidence on Security Threats (CREST) rassemble ainsi les Universités de Birmingham, Cranfield, Lancaster, Portsmouth et de University of West of England (Bristol). Le financement (6,55 millions de livres) vient à la fois des institutions fondatrices et de différentes agences de sécurité et de renseignement britanniques. La forme du « hub » associant les forces de différents établissements de l'ESR britannique est ici particulièrement intéressante.

Plus généralement, on pourrait s'inspirer du policy paper du gouvernement britannique et de la stratégie CONTEST²², qui propose explicitement d'utiliser la science et la technologie pour contrer la menace terroriste.

On y trouve un dispositif dont nous proposons la mise en place en France : la nomination d'un *Chief Scientific Advisor* rattaché à un ministère (un scientifique indépendant pris hors de la sphère administrative et politique) qui fournit des avis et études indépendants au ministre et à l'ensemble du gouvernement. Le *Chief Scientific Advisor* est totalement indépendant et n'est pas issu de la sphère politique ou des conseillers des ministres.

Exemple 7

Preventing Terrorism and Countering Violent Extremism and Radicalization that Lead to Terrorism : A Community-Policing Approach, publié en février 2014, par l'Organization

²² <https://www.gov.uk/government/publications/2010-to-2015-government-policy-counter-terrorism/2010-to-2015-government-policy-counter-terrorism>

for Security and Co-operation in Europe (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), 200 pages .

L'objectif du rapport est de fournir un manuel pour orienter les politiques sur *des questions centrales* qui peuvent avoir un impact sur le succès ou sur l'échec des efforts de la police pour déployer une *community-policing approach* en vue de prévenir le terrorisme et contrer la radicalisation (VERLT - Violent Extremism and Radicalization that Lead to Terrorism). Les auteurs du rapport remercient 31 *personnes dont plusieurs universitaires*. Des *travaux de ces chercheurs* sont cités en note, par exemple, Basia Spalek (ed.), *Counter-Terrorism: Community-Based Approaches to Preventing Terrorism Crime* (Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2012). Les autres sont essentiellement des policiers, des fonctionnaires de différents départements d'État, en particulier de la justice.

Exemple 8

Un avenir commun et sûr. Plan d'action destiné à prévenir l'extrémisme et la radicalisation chez les jeunes (« *A common and safe future. An action plan to prevent extremist views and radicalisation among young people* »), gouvernement danois, janvier 2009 .

Pour produire son plan contre la radicalisation, le gouvernement a mis en place, en 2008, un groupe de sept ministres dirigé par le ministre de l'intégration ; le groupe a produit un rapport qui a été ensuite soumis à une consultation publique – à la fois par consultation directe d'experts, par une mise en ligne sur le site web du ministère de l'intégration, et par trois réunions, mettant en présence des institutions de recherche, des membres de la société civile et des membres d'autorité locale. Une conférence sur la cohésion démocratique et la prévention de l'extrémisme a été organisée par le ministère des affaires étrangères en décembre 2009 avec l'intervention de deux universitaires norvégiens sur la radicalisation parmi les militants d'extrême-droite et les islamistes.

L'initiative 22 du plan danois concernait la recherche. « La question de savoir pourquoi et comment les jeunes cultivent des idées extrémistes et parfois passent à des actes de violence n'a reçu de réponse que partielle. Pour mieux cibler et qualifier le travail de prévention, il faut de nouvelles connaissances tirées de la recherche sur l'extrémisme et les processus de radicalisation. Le plan gouvernemental de 2005 de lutte contre le terrorisme a ainsi pointé la nécessité d'un renforcement de l'effort de recherche – tout particulièrement dans le domaine de la radicalisation et du recrutement en direction de l'islamisme militant ».

Deux projets de recherche ont été en conséquence largement financés (10 millions chacun) et ont abouti notamment à la création d'un Centre for Studies in Islamism and Radicalisation à la Faculté de sciences sociales de l'Université Aarhus, dont on notera cependant qu'il a cessé ses activités en 2013.

D'autres pays scandinaves ont, au contraire, maintenu ou développé des centres de recherche en milieu universitaire dédié à ces thématiques. En Suède, le Center for Asymmetric Threat Study a été installé dans la Swedish Defense University, un établissement d'établissement supérieur créé en 1997 et qui délivre des diplômes universitaires depuis 2008. En Norvège, le Center for Research on Extremism (C-REX): Right-Wing Extremism, Hate Crime and Political Violence a reçu son financement en 2015 et commencera ses travaux en 2016.

La conclusion d'un bref examen des initiatives européennes et au delà d'organisation de relations entre chercheurs et politiques sur les questions de sécurité, est que la plupart des pays européens, dont la France, ont produit un plan ou plusieurs plans pour lutter contre la radicalisation (voir exemple 8). Ces plans ont pu adopter des orientations très différentes, les uns insistant sur les mesures de répression et de surveillance accrue ; les autres sur les mesures de prévention à la fois en direction des jeunes et des familles menacées de radicalisation, et des communautés dont ils étaient issus.

Ces plans ont été précédés ou suivis d'un grand nombre de rapports (exemples 1-7) posant un ensemble de définitions, dressant des états des lieux et faisant un certain nombre de recommandations. Certains de ces rapports ont été rédigés à la demande des autorités publiques, d'autres émanent d'associations ou de structures diverses.

Quelle qu'en soit l'origine, les plans et les rapports évoqués ont rarement fait l'objet d'une co-construction entre chercheurs, décideurs politiques et praticiens, et de la mise en commun de compétences diverses. Ils émanent soit de chercheurs, soit de politiques, soit le plus souvent d'experts qui travaillent dans les nombreuses structures privées ou parapubliques qui semblent avoir émergé autour de la radicalisation. Dans le meilleur des cas, ils sont le fruit de lectures réciproques, de rencontres informelles ou sous forme de colloques, de discussions mais, apparemment, pas, comme cela peut se faire dans d'autres domaines et pour les grandes questions sociétales, d'une élaboration commune au cours d'un processus partagé et normalisé prenant réellement en compte les apports de la recherche.

Il apparaît que le discours des *think tanks*, vivant partiellement de commandes publiques, comme des analystes médiatiques et des experts, trouve très vite ses limites, perceptibles dans l'itération des revues de politiques, des guides de bonnes pratiques, des conseils ou des solutions qui tournent en boucle d'un rapport à l'autre.

Il y a clairement de la place pour une autre méthode et une implication plus directe des chercheurs dans le processus de conception et de préparation de la décision politique ; qui tienne compte de l'ensemble des compétences en train d'émerger dans la nouvelle génération des chercheur-e-s SHS, de l'engagement massif de la communauté SHS dont témoignent les résultats de l'appel CNRS Attentats-Recherche et de la pluralisation des recherches sur la sécurité et les libertés, domaine de recherche en profonde transformation grâce à l'implication croissante des recherches en SHS.

C'est pourquoi nous préconisons la création de l'interface ATHENA-TRANSFERT décrite dans la synthèse de ce rapport. Néanmoins, l'interface ne fonctionnera efficacement que si elle s'appuie sur une connaissance précise et renouvelée des recherches en train de se faire. C'est pourquoi l'observatoire des SHS, décrit dans le chapitre suivant, est un outil indispensable à la mise en oeuvre de l'interface.

VII | L'observatoire des SHS : un outil collaboratif innovant

Conçu comme une plate-forme d'informations, de réflexion et de valorisation des SHS, l'observatoire vise à apporter une nouvelle compréhension aux activités de recherche en SHS. Il se veut un outil au service de tous ceux qui participent aux réflexions, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'actions concernant le domaine des sciences humaines et sociales. Il a été pensé en complémentarité des dispositifs d'information existants (CNRS avec RIBAC et l'annuaire des UMR, MESR avec le projet d'exploration du web, la base projets de l'ANR, etc.)

L'observatoire entend donner, en temps réel, une image de l'activité des laboratoires renseignée par les responsables eux-mêmes. L'observatoire est une action prioritaire de l'alliance ATHENA, soutenue par l'ensemble des institutions et mis en œuvre par la FMSH, qui entend discuter scientifiquement (c'est-à-dire sur la base de données consolidées) des évolutions du domaine des SHS.

a | Les objectifs de l'observatoire

- Recueillir les données portant sur les sciences humaines et sociales en France.
- Mettre à disposition cet ensemble de données pour améliorer la compréhension du domaine.
- Fournir des outils d'analyse (études, statistiques, vues thématiques...) pour permettre aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche de mieux aborder les questions stratégiques.
- Analyser les forces et faiblesses des secteurs disciplinaires et repérer les secteurs émergents ou susceptibles de se trouver en difficulté.
- Participer à la définition d'indicateurs pertinents construits à partir des pratiques scientifiques observées.
- Promouvoir les initiatives scientifiques témoignant de l'évolution des disciplines et des pratiques scientifiques.

b | Les partenaires

L'ANR et l'OST ont rejoint le projet de l'observatoire et mettent à disposition, l'un et l'autre, leurs expertises respectives ainsi que leurs propres sources d'informations.

OST : l'observatoire des Sciences et Techniques met à disposition son expertise en matière d'analyse de données textuelles afin de mener à bien une série de projets consacrés à la caractérisation des compétences en SHS.

ANR : l'Agence Nationale de la Recherche met à disposition de l'observatoire un certain nombre de données concernant la recherche sur projet.

c | SHSlab' – l'annuaire des SHS

La première réalisation de l'observatoire (l'annuaire des SHS), financée, pour sa phase expérimentale par le CNRS, la CPU et la FMSH permet de donner à voir :

- 900 unités de recherche
- 330 écoles doctorales
- 136 universités et organismes de recherche
- 6 domaines de recherche correspondant à la typologie ERC
- 25 disciplines
- 6 enjeux de société
- 600 mots-clés

Cet annuaire fournit une cartographie des activités des laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales en France et constitue un point d'entrée vers les sites des unités.

La recherche proposée porte sur l'ensemble des champs de l'annuaire. Il est ainsi possible de chercher une thématique de recherche, une discipline, un directeur d'unité ou encore un mot-clé.

Un système d'auto-complétion basé sur les mots-clés renseignés par les chercheurs et sur les noms des unités permet de guider le visiteur. Si les termes proposés ne satisfont pas le visiteur, ce dernier peut continuer sa recherche sur le terme initialement envisagé.

Les résultats sont visibles sous forme de liste ou de carte. Il est également possible de trier les résultats par domaine de recherche (6 domaines ERC), discipline, type d'unité (UMR, EA, UR...) et par enjeu de société.

Afin de maintenir un annuaire fiable et à jour, les pages de chaque unité sont entièrement administrables par les unités elles-mêmes. Toutes les unités ont la possibilité de créer un compte afin de mettre à jour leurs données.

d | Perspectives de développement

Si SHSlab' permet d'obtenir une cartographie de premier niveau, certaines recherches spécifiques, effectuées par de petites équipes de chercheurs, peuvent ne pas apparaître dans les résultats. Il est donc désormais indispensable d'enrichir l'annuaire, de le connecter à d'autres bases existantes et de développer les capacités du moteur de recherche, ce qui suppose des moyens non disponibles dans la phase expérimentale.

L'objectif à terme est, pour les institutions réunies dans ATHENA, de disposer d'un moteur de recherche permettant, sur un ensemble de mots-clés, de trouver les unités des structures fédératives (au niveau des COMUEs par exemple), une unité de recherche, un chercheur ou une publication. Il est prévu d'ajouter des unités de recherche à dominante Science et technique et

Science et vie de la terre afin de répertorier les équipes SHS de ces unités et de recenser les unités de recherche mixtes autres que CNRS. L'interconnexion avec les bases existantes doit être réalisée (Isidore et Hal SHS). Il est prévu de disposer d'un outil d'export des résultats correspondant au croisement d'un certain nombre de filtres.

La création de sous-portails dédiés (recherches en SHS sur l'éducation, sur la radicalisation et l'ensemble des phénomènes qui l'entraîne ou la favorise) est également possible.

Face à la diversité et à l'ampleur du secteur des sciences humaines et sociales, la création de sous-portails dédiés à des thématiques bien précises a été envisagée dès la création du site. Ce dernier est donc mesuré d'évoluer pour proposer à ses visiteurs un accès vers des espaces répondant à des besoins particuliers. Un espace dédié pourrait ainsi offrir un accès ciblé aux unités de recherche et publications traitant des thématiques en lien avec celles évoquées ici.

Les membres de l'Alliance ATHENA, avec le soutien de la FMSH, souhaitent faire de cet observatoire la première plateforme numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche en sciences sociales et humanités.

Un exemple des réponses concernant les unités traitant des radicalisations, des formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés la préviennent et s'en protègent :



Terrorisme, violence et radicalisation
18 unités de recherche



Religion, Islam, citoyenneté
46 unités de recherche



Intégration, minorité, inégalités
72 unités de recherche



Politiques publiques (Normes, institutions, comportements sociaux)
30 unités de recherche

Ressources nécessaires



Actions incitatives

Postes

Postes statutaires de recherche et d'enseignement dans les domaines décrits dans le rapport :
10 en 2016, 10 en 2017

UMIFRE

Appel à projet UMIFRE :
200 000 €

Actions structurelles

Réseau scientifique

Création du réseau des chercheurs prévu dans le cadre des actions structurelles :
50 000 €

ATHENA-TRANSFERT

Mise en place de l'interface opérationnelle entre chercheurs et décideurs :
100 000 € (personnels et budget)

Observatoire des SHS

2016 : **75 000 €**

- 1 CDD community manager : 50 000 €
- développement technique : 25 000 €

2017 et années suivantes : **100 000 €**

- 1 CDD community manager
- 1 CDD chargé d'études

Actions de transfert

Grande conférence

Les SHS et la cité
30 000 €

Actions participatives

30 000€

Annexes



a | Texte de la lettre de mission donnée au président de l'Alliance par le Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Cab/AP/ asf

Paris, le 25/11/15

Monsieur le Président,

Dans un contexte géopolitique complexe et après les attentats successifs du mois de janvier et du 13 novembre, la mobilisation de la communauté scientifique est plus que jamais un enjeu crucial. Les valeurs qui sont les siennes, - la lucidité, l'esprit critique, la rigueur et l'exigence -, sont les meilleurs remparts contre le dogmatisme et l'obscurantisme. L'élan impulsé, dès janvier, dans le cadre de la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République, doit à présent se poursuivre par une phase plus opérationnelle.

Les chercheurs et enseignants-chercheurs mènent, depuis longtemps, des travaux de grande qualité à même d'éclairer, dans toutes leurs dimensions, les événements qui ont endeuillé la France. Ces recherches sont cependant encore trop peu visibles, et trop peu diffusées au sein du débat public et auprès des décideurs. Il convient par ailleurs de leur fournir un nouvel essor en densifiant ce capital.

Le MENESR a organisé le 16 octobre un séminaire réunissant chercheurs et représentants de différents ministères pour susciter une réflexion commune. Il est en effet urgent que les études et recherches qui sont réalisées au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France, ainsi que les réflexions qui en découlent, puissent être partagées par le plus grand nombre de nos concitoyens et contribuent à éclairer l'action publique.

.../...

A l'attention de Monsieur Alain Fuchs
Président de l'Alliance ATHENA

24, rue Descartes – 75231 Paris cedex 05 - Tél. 01 55 55 90 90

Je tiens à saluer le remarquable travail de cartographie des laboratoires, structures et équipes de recherche réalisé au printemps dernier par l'Alliance Thématique Nationale des Sciences Humaines et Sociales, ATHENA. Il s'agit d'un premier état des lieux qui participe ainsi à la mise en lumière des forces de recherche existantes ; elles touchent l'analyse socio-historique des phénomènes de radicalisation et des mécanismes sectaires par une approche multidisciplinaire (notamment géopolitique, sociologie, histoire, islamologie et sciences du comportement).

Il faut aller encore plus loin. C'est pourquoi je vous demande de me faire des propositions organisationnelles qui permettent une optimisation des processus selon trois angles d'approches.

Cette cartographie des travaux scientifiques a vocation à être dynamique et à s'ouvrir à d'autres formes de communication, libres d'accès. Les initiatives de la CPU, l'appel à propositions que vous avez lancé à l'ensemble de la communauté académique au titre du CNRS le 18 novembre, sur toutes les questions posées à nos sociétés par les attentats, s'inscrivent dans la mission plus large de coordination que je souhaite vous confier au titre d'ATHENA.

Vous proposerez également un renforcement des actions en matière de recherche. Vous préciserez avec les acteurs de ces domaines les axes qui demandent à être renforcés ou initiés, et vous évaluerez les différentes modalités possibles pour fédérer les acteurs, y compris au niveau européen, et susciter plus encore de synergies entre les forces de recherche. Une approche interdisciplinaire s'impose et vous aurez soin d'être attentif aux compétences linguistiques des chercheurs. A partir d'une vision globale des actions en cours et des différentes sources de financement, en France comme en Europe, vous proposerez des solutions pour mieux coordonner les initiatives, et accroître ainsi la démarche collective indispensable pour étudier ces questions. Vous indiquerez également s'il convient de mettre en place des financements complémentaires structurants dédiés.

Enfin, vous explorerez, en vous appuyant éventuellement sur des expériences similaires menées en Europe, **différentes formes d'initiatives d'appui aux politiques publiques.** Vous identifierez des modalités organisationnelles innovantes de transfert de ces connaissances vers les décideurs politiques et vers la société civile, afin de rendre plus visible l'offre de recherche et l'expertise.

Les premières conclusions de la mission me seront rendues la première semaine de janvier 2016.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Thierry MANDON

b | Liste des laboratoires concernés

I | Société, citoyenneté

- Identités relations internationales et civilisations de l'Europe, UMR 8138 CNRS | Université Paris-Sorbonne | Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne, UMR 8103 CNRS | Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Centre de recherche et d'étude en droit et science politique, EA 4179 Université de Bourgogne
- École Mutations Apprentissages, EA4507 Université de Cergy-Pontoise
- Centre de recherches politiques de Sciences Po, UMR 7048 Sciences Po | CNRS
- Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux, EA 3933 Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Centre Maurice Halbwachs, UMR 8097 CNRS | ENS
- Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique, UMR 3320 Le Cnam | CNRS
- Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes, EA 2420 Université Pierre-Mendès-France
- Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron, UMR 8036 EHESS | CNRS
- Centre d'études politiques de l'Europe latine, UMR 5112 Université de Montpellier | CNRS
- Présentation de Plurilinguismes, représentations, expressions francophones, information, communication, sociolinguistique, EA 4246 Université Bretagne Sud (UBS) | Université François-Rabelais Tours | Université Rennes 2
- Centre de recherche et d'études - Histoire et sociétés, EA 4027 Université d'Artois
- Analyse comparée des pouvoirs, EA 3350 Université Paris-Est Créteil Val de Marne
- Recherches en psychopathologie : nouveaux symptômes et lien social, EA 4050 Université Rennes 2 | UBO | Université d'Angers | Université de Poitiers
- Contacts de cultures de littératures et de civilisations, EA 4078 Université de La Réunion
- Institut de recherche intersite études culturelles, EA 740 Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Laboratoire Communications, Médiations, Organisations, Savoirs, EA 4177 Université de Bourgogne
- Identité culturelle textes et théâtralité, EA 4277 Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- Centre de recherches en histoire internationale et atlantique, EA 1163 Université de Nantes
- Espaces et Sociétés, UMR 6590 CNRS | Université Rennes 2
- Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain, UMR 8177 CNRS | EHESS
- Droit, Religion, Entreprise et Société, UMR 7354 Université de Strasbourg | CNRS
- Centre interdisciplinaire de recherche sur la construction identitaire, LAB. INT. 10001 Université de La Réunion
- Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales de Montpellier, EA 4424 Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Groupe de recherches d'histoire, EA 3831 Université de Rouen
- Institut de Sciences sociales du Politique, UMR 7220 CNRS | ENS Cachan | Université Paris Ouest Nanterre La Défense

- Démographie, genre et sociétés, UR 04 INED
- Centre de recherches historiques sur les sociétés méditerranéennes, EA 2984 Université Perpignan Via Domitia
- Centre de sociologie des organisations, UMR 7116, CNRS | Sciences Po
- Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits, EA 4289 Université de Picardie Jules-Verne
- Centre Emile Durkheim - politique, sociétés, territoires, UMR 5116 Sciences Po | CNRS
- Centre Georges Chevrier UMR, 7366 Université de Bourgogne | CNRS
- Laboratoire de linguistique de Nantes EA 3827 Université de Nantes | CNRS
- LAMSADE UMR, 7243 Université Paris Dauphine | CNRS
- Laboratoire d'anthropologie sociale, UMR 7130 CNRS | EHESS | EPHE

II | Radicalisation / Violence radicale / Terrorisme / Conflits

- Violences Identités politiques & sports, EA 4636 Université Rennes 2
- Laboratoire clinique pathologique et interculturelle, EA 4591 Université Toulouse - Jean-Jaurès
- Psychopathologie et psychologie médicale, EA 4452 Université de Bourgogne
- Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux, EA 2241 Université Rennes 2
- Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, UMR 8039 CNRS
- Centre d'études sur la mondialisation les conflits les territoires et les vulnérabilités, EA 4457 Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)
- Groupe de recherche sur la sécurité et la gouvernance, EA 4176 Université Toulouse 1 Capitole
- Centre de documentation et de recherches européennes, EA 3004 Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Centre de recherche sur les liens sociaux, UMR 8070 CNRS | Université Paris-Descartes
- Institut de sciences sociales du politique, UMR 7220 ENS Cachan | CNRS | Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne, UMR 8103 CNRS | Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, EA 3945 Université de Lorraine
- Atelier de recherche quantitative appliquée au développement économique, EA 3689 Université Toulouse 1 Capitole
- Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, UMR 8183 CNRS | Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- Institut de Recherches Historiques du Septentrion, UMR 8529 Université Lille 3 | CNRS
- Institut du droit de l'Espace, des Territoires et de la Communication, EA 785 Université Toulouse 1 Capitole
- Institut de recherche interdisciplinaire en sociologie, économie et science politique, UMR 7170 Université Paris Dauphine | CNRS
- Action politique en Europe, UMR 6051 Université Rennes 1 | CNRS | Sciences Po Rennes
- Laboratoire de psychologie sociale et cognitive, UMR 6024 Université Blaise Pascal | CNRS

- Centre d'économie de la Sorbonne, UMR 8174 Université Paris 1 Panthéon Sorbonne | CNRS
- Groupe d'analyse et de théorie économique, UMR 5824 CNRS | ENS Lyon | Université Lumière Lyon 2 | Université Jean Monnet
- Centre de recherches Psychanalyse, Médecine et Sociétés, EA 3522 Université Paris Diderot
- Centre d'études Inde et Asie du sud, UMR 8564 EHESS | CNRS
- Institut d'histoire du temps présent CNRS | Paris 8
- Centre d'étude et de recherche sur les risques et les vulnérabilités, EA 3918 Université de Caen
- Centre de recherches en histoire européenne comparée, EA 4392 Université Paris-Est Créteil Val de Marne
- Dynamiques européennes, UMR 7367 CNRS | Université de Strasbourg
- Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales, EA 827 Université Toulouse 3
- Cités, Territoires, Environnements et Sociétés, UMR 7324 Université de Tours | CNRS
- Paris-Jourdan Sciences économiques UMR 8545 CNRS | EHESS | ENS | École des Ponts

III | Religions / Islam / Mondes musulmans

- Groupe de recherches et d'études sur la méditerranée et le Moyen-Orient, UMR 5291 CNRS | Sciences Po Lyon | Université Lumière Lyon 2
- Centre d'études en sciences sociales du religieux UMR 8216 EHESS | CNRS
- Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale, UMR 8155 Université Paris Diderot (Paris-VII) | CNRS | Collège de France | École Pratique des Hautes Études
- Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques, UMR 8210 CNRS | École des hautes études en sciences sociales (EHESS) | École Pratique des Hautes Études | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne | Université Paris Diderot (Paris-VII)
- Asies, EA 4512 Institut National des langues et civilisations orientales (INALCO)
- Histoire Archéologie Littérature des mondes anciens, UMR 8164 CNRS | Université Charles-de-Gaulle – Lille 3
- Égypte ancienne : archéologie, langue, religion, EA 4519 École Pratique des Hautes Études
- Histoire de l'art des représentations et de l'administration dans l'Europe moderne et contemporaine, EA 7347 École Pratique des Hautes Études
- Laboratoire interdisciplinaire de droit des medias et des mutations sociales, EA 4328 Aix-Marseille Université
- Droit et sociétés religieuses, EA 1611 Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- Droit, Religion, Entreprise et Société, UMR 7354 CNRS | Université de Strasbourg
- Institut de droit public et de la science politique, EA 4640 Université de Rennes 1
- Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales de Montpellier, EA 4424 Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Centre d'études et de recherche en histoire culturelle, EA 2616 Université de Reims Champagne-Ardenne
- Centre Paul-Albert Février, UMR 7297 CNRS | Aix-Marseille Université
- Centre de recherche et d'études - Histoire et sociétés, EA 4027 Université d'Artois

- Institut de recherches asiatiques, UMR 7306 Université de Lorraine
- Centre d'analyse des rhétoriques religieuses de l'antiquité, EA 3094 Université de Strasbourg
- Laboratoire d'études sur les monothéismes, UMR 8584 CNRS
- Études juives et hébraïques, EA 2303 Université de Paris VIII
- Théologie catholique et sciences religieuses, EA 4377 Université de Strasbourg
- Théologie protestante, EA 4378 Université de Strasbourg
- Centre lorrain de recherches interdisciplinaires dans les domaines des littératures, des cultures et de la théologie, EA 3943 Université de Lorraine
- Croyances, Histoire, Espaces, Régulations politique et administrative, EA 4261 Sciences Po Aix
- Centre de recherches internationales, UMR 7050 CNRS | Sciences Po
- Études turques et ottomanes, UMR 8032 Collège de France | CNRS
- Institut des mondes africains, UM 121 Aix-Marseille Université | EHESS | CNRS | École Pratique des Hautes Études | Institut de recherche pour le développement (IRD) | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique, UMR 8061 CNRS | Université Paris-Sorbonne
- Sciences Philosophie Histoire, UMR 7219 Université Paris Diderot (Paris-VII) | CNRS
- Centre Roland Mousnier, UMR 8596 Université Paris Sorbonne | CNRS
- Institut de l'Ouest : Droit et Europe, UMR 6262 Université Rennes 1 | CNRS
- Langages langues et cultures d'Afrique noire, UMR 8135 Inalco | CNRS

IV | Intégration / Inclusion / Identités

- Intégration et coopération dans l'espace européen, EA 2291 Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
- Sport et sciences sociales, EA 1342 Université de Strasbourg
- Groupe de recherche Identités et cultures, EA 4314 Université Le Havre
- Laboratoire cultures éducation sociétés, EA 4140 Université de Bordeaux
- Laboratoire d'étude et de recherche sur l'action publique, EA 2108 Université François-Rabelais Tours
- Laboratoire méditerranéen de sociologie, UMR 7305 CNRS | Aix-Marseille Université
- Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne-Paris, UMR 8209 EHESS | CNRS | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, UMR 8183 CNRS | Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, UMR 8156 EHESS | Inserm | Université Paris 13 | CNRS
- Triangle, UMR 5206 Université Lumière Lyon 2 | CNRS | ENS de Lyon | Sciences Po Lyon
- Migrations internationales : espaces et sociétés, UMR 7301 CNRS | Université de Poitiers
- Unité de recherche Migrations et Société, UMR 114 Université Paris Diderot | Université Nice Sophia Antipolis | CNRS | Institut de recherche pour le développement (IRD)
- Centre d'études européennes, UMR 823 Sciences Po
- Centre Max Weber, UMR 5283 CNRS | ENS de Lyon | Université Jean-Monnet Saint-Etienne | Université Lumière Lyon 2

- Les Afriques dans le monde, UMR 5115 Sciences Po Bordeaux | CNRS
- Institut Marcel Mauss, UMR 8178 CNRS | EHESS
- Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement, UMR 7218 Université Paris Ouest Nanterre La Défense | CNRS
- Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, UMR 7186 Université Paris Ouest Nanterre La Défense | CNRS
- Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, UMR 5190 Université Lyon 2 | Université de Grenoble | CNRS

V | Évaluation des politiques publiques / Actions publiques

- Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique (CURAPP), UMR 7319 Université de Picardie Jules-Verne | CNRS
- Politiques publiques, action politique, territoires, UMR 5194 CNRS | Université Joseph-Fourier | Université Pierre-Mendès-France | Sciences Po Grenoble
- Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne, UMR 8598 Université Paris-Sorbonne – Paris 4 | CNRS
- Centre d'histoire sociale du XXe siècle, UMR 8058 CNRS | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales, EA 7313 Université Paris-Est Créteil Val de Marne
- Observatoire sociologique du changement, UMR 7049 Sciences Po Paris | CNRS
- Géographie-cités, UMR 8504 Université Paris Diderot | Université Panthéon Sorbonne | CNRS

c | Note sur les Community Services

Le 30 septembre 2015 s'est tenu au CNRS un atelier sur les *Community Services* (CS), que l'on peut traduire en français par « Services à la communauté ». Cet atelier a été organisé par l'Institut des Sciences de la Communication (ISCC) à la demande du président et en partenariat avec l'InSHS. Cette initiative fait suite à la visite du président Fuchs à l'Université de Californie Los Angeles en 2014 où lui furent exposées les trois missions des universités américaines : l'enseignement, la recherche et les services à la communauté.

Ces services visent à encourager et permettre aux étudiants de mettre leurs connaissances, leur créativité et leur expertise au service de la communauté locale dans laquelle ils sont intégrés. Ils s'adressent prioritairement aux villes et populations dans lesquelles les universités sont implantées et peuvent prendre différentes formes : aide scolaire aux personnes en difficulté, implication dans des programmes de santé et de prévention, organisation de manifestations culturelles, développement urbain, etc.

Dans un contexte où l'impact de la recherche SHS est essentiel, le CNRS est pionnier dans la réflexion sur l'introduction des CS dans les universités françaises.

Des expériences à Chicago, au Sénégal et en Inde ont été présentées par des collègues responsables des programmes de CS. D'autres sont déjà en cours en France mais relèvent plutôt de l'engagement étudiant et du volontariat au niveau de la formation doctorale : Université Paris-Sud/Service Central de la Recherche et des Écoles Doctorales ; Conseil de l'Institut de formation doctorale de l'UPMC.

Les services à la communauté recouvrent une acception large, comme l'ont montré ces différentes expériences nationales et internationales. Parmi les plus fréquents, on compte les services d'enseignement et d'éducation vers des populations défavorisées ou mal intégrées (par exemple les cours de langue pour les migrants américains), les missions de diffusion (vulgarisation) des connaissances scientifiques et techniques, la participation et l'organisation de campagnes autour de la thématique de la santé (vaccination, collecte de sang, aide aux personnes en situation de handicap, etc.). D'autres services, en particulier en Inde, incluent des missions ponctuelles, sous forme de « petits coups de main » immédiatement bénéfiques pour les populations : ramassage de déchets, plantation d'arbres, collecte de vêtements, etc. Par contraste, d'autres missions requièrent un niveau d'expertise bien plus avancé des étudiants.

Pour le moment seule une infime partie des étudiants en France (par exemple, seuls 50 docteurs sur 100 000 étudiants à l'UPMC) se sont engagés dans des missions doctorales de ce type. Il faut réfléchir à la valorisation de ces actions dans les parcours étudiants, et traverser les clivages entre les missions des universités : lieu de formation et recherche, lieu de socialisation des étudiants, institution apportant des services aux autres acteurs de la communauté (public, collectivités, associations, entreprises, etc.), réalisés avec ses moyens, ses personnels, son expertise.

Dans l'exemple de l'Université de Chicago, les niveaux sont totalement imbriqués, les étudiants étant considérés comme faisant partie des moyens que l'université utilise pour produire des services. Comment favoriser l'engagement des étudiants et des personnels de recherche dans des CS et valoriser cet engagement à la fois en termes de potentiel de recherche et d'avancement professionnel ?

Pour motiver les personnels et étudiants, aux États-Unis, un fort accent est mis sur l'imbrication entre CS et recherche, pas seulement au niveau du travail individuel de l'étudiant, mais en tant que bénéfice à la communauté de recherche. Ainsi, les données collectées par les étudiants sur le terrain peuvent, en retour, alimenter des travaux de sociologie, d'anthropologie, d'urbanisme, de sciences de l'environnement, etc. Les activités de CS sont alors considérées comme des ressources qui peuvent être (et sont) valorisées dans les travaux des chercheurs et dans les enseignements de l'université.

En France, le soutien à l'engagement des étudiants fait d'ores et déjà partie des missions des universités via le développement du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE²³). Ces dernières années, les universités ont développé des dispositifs et des structures pour favoriser cet engagement : maison des initiatives, espace vie étudiante, etc. De même, le débat concernant la reconnaissance de l'engagement et son intégration dans les cursus est maintenant très présent²⁴. Cet effort peut être intensifié et rendu plus visible grâce à une volonté politique forte et affichée du CNRS et d'ATHENA de développer des initiatives où la science peut être au service de la société.

Dans un document adressé par Amy Chan, responsable du CS de Chicago, à l'issue de l'atelier, on lit un certain nombre de recommandations dont la création par le CNRS d'un plan stratégique sur trois ans « *Science In Service to Society* ». Après une phase de recension des pratiques existantes et des principales questions sociétales à adresser, le CNRS pourrait créer une structure dédiée à l'accompagnement des universités dans la création de services à la communauté. Amy Chan recommande de créer une mission travaillant sur les pratiques de service et d'engagement civique dans le domaine scientifique, afin d'en évaluer les objectifs et d'en mesurer les impacts.

Nous proposons d'approfondir la réflexion sur le développement des community services dans les universités françaises et sur le rôle que pourrait y tenir le CNRS, dans le cadre d'un groupe de travail de l'Alliance ATHENA, qui pourrait conduire fin 2016 au dépôt d'une demande de financement auprès de l'ANR via le dispositif « Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux » (MRSEI²⁵).

23 Voir le BO n°43 du 24 novembre 2011. URL http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=58373&cbo=1

24 Voir par exemple <http://www.associations.gouv.fr/10533-pour-faire-reconnaitre-et.html> ou <http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/l-engagement-associatif-etudiant-une-nouvelle-matiere-a-l-universite/universite-quand-l-engagement-associatif-rapporte-des-points.html>

25 <http://www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/construction-de-l-espace-europeen-de-la-recherche-et-attractivite-internationale-de-la-france/mrsei-montage-de-reseaux-scientifiques-europeens-ou-internationaux/>

d | Sigles

a

AMU : Aix- Marseille Université

c

C-REX : Center for Research on Extremism

CCLS : Centre d'études sur les Conflits, Liberté et Sécurité

CEPR : Centre for Economic Policy Research

CERI : Centre de Recherches Internationales (SciencesPo)

CMH : Centre Maurice Halbwachs

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

CNCRE : Comité national de coordination de la recherche en éducation (1995-1999)

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CODISP : Projet SHS consacré à la création de concepts et d'outils pour le développement de l'intelligence de sécurité publique en France et en Allemagne

COE : Ran Center of Excellence

CONTEST : United Kingdom's counter-terrorism strategy

CREDOC : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie

CREST : Centre for Research and Evidence on Security Threats

CS : Community Services

d

DAP : Direction de l'Administration Pénitentiaire

DGA : Direction Générale de l'Armement

DGRIS : Direction générale des relations internationales et de la stratégie

e

EHESS : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

ENS : Ecole Normale Supérieure

EPHE : Ecole Pratique des Hautes Etudes

ERC : European Research Council

f

FP7 : Programme européen dont le nom complet est : 7th Framework Programme for Research and Technological Development.

FSDIE : Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes

g

GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique

h

HESAM : Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers

i

ICSR : International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence

IEA : Institut d'Etudes Avancées

IEP : Institut d'Etudes Politiques

IHTP : Institut d'Histoire du Temps Présent

INALCO : Institut National des Langues et Civilisations Orientales

INED : Institut National d'Etudes Démographiques

INHESJ : Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

IRIS : Institut de Relations Internationales et Stratégiques

IRSEM : Institut de recherche stratégique de l'école militaire

ISCC : Institut des Sciences de la Communication

Isidore : Moteur de recherche unifié des sciences humaines et sociales

IUF : Institut Universitaire de France

m

MAE : Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès

MI : Mission Interdisciplinaire

MRSEI : Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux

n

NetIAS : Network of European Institutes for Advanced Study

p

PEPS : Projets Exploratoires Premier Soutien (CNRS)

PIREF : Programme incitatif pour la recherche en éducation et formation (2002-2005)

PSDC : Politique de Sécurité et de Défense Commune

r

RAN : Radicalisation Awareness Network

REMI : Revue Européenne des Migrations Internationales

RFIEA : Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées

RIBAC : Outil de saisie du compte rendu d'activité pour l'ensemble des chercheurs SHS

S

STIC : Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication

U

UCR : University College Roosevelt

UGent : Universiteit Gent

UMIFRE : Unités Mixtes et Instituts Français de Recherche à l'Etranger

UMPC : Université Pierre et Marie Curie

UTIC : Usages des Technologies liées à l'Interception des Communications

UVSQ : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

V

VOX-POL : Virtual Center of Excellence for Research and Violent Online Political Extremism

VERLT : Violent Extremism and Radicalization that Lead to Terrorism



ATHENA

\ alliance nationale des
sciences humaines et sociales

190 avenue de France
75013 Paris

www.allianceathena.fr